

VALLEYFIELD RECEVRA LE MAIRE DE GRANBY ET SON CONSEIL



S.H. le maire HORACE BOIVIN, maire de la ville de Granby qui se rendra à Valleyfield dimanche prochain où il sera l'invité du conseil municipal et de la Chambre de Commerce des Jeunes.



S.H. le maire ROBERT CAUCHON, de Valleyfield, qui souhaitera la bienvenue à S.H. le maire Horace Boivin dimanche prochain à l'occasion de la visite du maire de Granby à Valleyfield.



M. GERALD MEUNIER, président de la Chambre de Commerce des Jeunes de Valleyfield, qui se fera l'interprète des quelque 250 membres de la Chambre pour souhaiter la bienvenue au maire de Granby, M. Horace Boivin, ici dimanche prochain, au Château Salaberry.

Les autorités municipales de Valleyfield donneront une réception civique à M. Horace Boivin et ses échevins dimanche prochain — Programme — Dîner-causerie le soir devant les membres de la Chambre Cadette de Valleyfield

Son Honneur le maire Robert Cauchon et MM. les membres du conseil de la Cité-de-Salaberry-de-Valleyfield viennent de terminer les grandes lignes du programme élaboré qui sera présenté dimanche après-midi prochain, à Valleyfield, à l'occasion de la visite officielle de Son Honneur le maire de Granby, M. Horace Boivin. M. Boivin sera accompagné par les membres de son conseil municipal à cette occasion.

La réception civique aura lieu l'après-midi à l'Hôtel-de-Ville et le soir le distingué visiteur prononcera une intéressante conférence devant les membres de la Chambre de Commerce des Jeunes de Valleyfield, à l'occasion de la clôture de la Semaine Provinciale des Chambres Cadettes dans le Québec.

Ces cérémonies civiques feront époque dans les annales de Valleyfield puisque M. Boivin est un des maires les mieux connus au Canada et dont la ville a la réputation d'être la plus florissante à tout point de vue à l'heure actuelle.

Voici le programme détaillé qui sera présenté dimanche prochain à Valleyfield à cette occasion:

PROGRAMME

2.00 heures: Rencontre en face de l'église de St-Timothée. Il y aura l'automobile de la police précédée de la motocyclette. Son Honneur le Maire Robert Cauchon et M. le président des Finances, M. Adrien Lebeuf, prendront place dans l'automobile.

2.30 heures: Arrivée à l'Hôtel-de-Ville de Son Honneur le Maire de Granby et des membres de son conseil. Salut de la garde du corps policier de la ville.

2.30 heures: Présentation dans le bureau de Son Honneur le maire (Un policier sera assigné comme

garde d'honneur à Son Honneur le Maire de Granby).

3.00 heures: Départ de l'Hôtel-de-Ville pour visiter la ville de Valleyfield y compris la Station de Police et Feu, les Chantiers Municipaux et la Bibliothèque Municipale.

4.45 heures: Visite à Son Excellence Monseigneur J.-A. Langlois, Evêque de Valleyfield.

5.30 heures: Retour à l'Hôtel-de-Ville et visite de la salle des délibérations des membres du conseil.

6.00 heures à 7.30 heures: Réception offerte par la cité de Valleyfield en l'honneur de Son Honneur le Maire Boivin de Granby, et des membres de son conseil.

7.30 heures: Bienvenue souhaitée par la Chambre de Commerce des Jeunes au cours d'un banquet qui



Cette photographie représente MM. LEANDRE LATULIPPE et PAUL DESJEAN avec les deux magnifiques hiboux blancs qu'ils ont tués samedi dernier sur les bords du canal de Beauharnois entre St-Louis et le Rang Double. Au milieu on remarque MARC DESJEAN, fils de M. Paul Desjean.

UNE BELLE PRISE

sera tenu au Château Salaberry de Valleyfield.

Un citoyen d'Ormstown qui "faillit" devenir très riche en donnant la somme de \$6300

N'eût été le beau travail des limiers provinciaux, un citoyen de notre région, résident du village d'Ormstown, comté de Châteauguay, serait fort probablement en route pour le Mexique aujourd'hui à la suite d'une "offre sensationnelle" de la part d'un supposé prisonnier mexicain.

Notre concitoyen se remet tranquillement mais sûrement de cette "chance de la vie" que lui offrait un résident du Mexique de rentrer en possession de \$285,000, s'il allait porter la somme de \$6,300, au Mexique pour la "libération de moi-même et ma fille de la prison".

Les faits dans cette circonstance sont les suivants: (Suite à la page 9)

A BELLERIVE



Dr EARL BOURBONNAIS, qui vient d'ouvrir ses bureaux à Valleyfield, au numéro 412, boulevard-du-Havre.

Ce jeune médecin, natif de Côteau-du-Lac, est avantageusement connu dans la ville de Valleyfield et dans toute la région. Il fit ses études classiques à Jean-de-Brébeuf et il fut reçu médecin à l'Université de Montréal en juin 1942.

Dr Bourbonnais s'enrôla dans les forces actives du Canada et il traversa la Manche avec l'armée canadienne le jour de l'invasion de la France par les Alliés, dans une ambulance de campagne pour ensuite rejoindre le régiment de la Chaudière.

Dr et Mme Bourbonnais habitent Valleyfield depuis déjà quelques semaines.

Nous souhaitons à ce jeune médecin la plus cordiale bienvenue à Valleyfield et le meilleur succès possible.

A L'HONNEUR



M. JEAN OSTIGUY, fils de M. et Mme Joseph Ostiguy, de Valleyfield, qui a remporté le premier prix du concours de Vacances de l'A.C.J.C., dans la section des peintures. — (Lire page 5).

L'URBANISME



M. LEO-GEORGES PERRON, qui vient d'être choisi président du comité d'urbanisme de la Chambre de Commerce des Jeunes de Valleyfield. Ce nouveau comité commencera ses activités nombreuses immédiatement.

DECEDE



YVES POIRIER, fils de M. et Mme Laurent Poirier, de Valleyfield, décédé en fin de semaine dernière. Les louanges eurent lieu en la Cathédrale de Valleyfield dimanche après-midi dernier.

A VALLEYFIELD



Dr J.-ERNEST GENDREAU, directeur-fondateur de l'Institut du Radium à l'Université de Montréal, sera le premier conférencier à l'École d'Arts et Métiers.

M. J. Léger transféré à Londres

Un ancien élève du Séminaire de Valleyfield

Récemment on annonçait quelques changements dans le personnel diplomatique au Canada. Parmi les nominations annoncées on remarquait la suivante: M. Jules Léger, un ancien élève du Séminaire de Valleyfield, et frère de Mgr P.-E. Léger, curé à la cathédrale de Valleyfield, est transféré du Chili au secrétariat du haut commissaire du Canada à Londres.

W.-F. Beattie décédé sur le train dimanche

Dimanche soir dernier, M. Walter Frederic Beattie, officier d'immigration pour la ville d'Huntingdon, est décédé subitement alors qu'il était en devoir sur le train du New-York Central. Le train se trouvait entre Valleyfield et Huntingdon. Le défunt était âgé de 52 ans.

Né à Cleveland, Ohio, il vint au Canada dès l'âge de neuf ans. Ayant fait ses études à Magog et au collège Stanstead, il entra au service de l'immigration canadienne il y a 16 ans.

M. Beattie commença d'abord son travail à Stanhope pour continuer plus tard dans les districts de Rock Island et Ottawa. Il écrivit plusieurs comédies musicales qui furent reproduites à Montréal.

Il laisse pour pleurer sa perte: sa mère, Mme Irene G. Beattie; sa femme, Violet Holdgate; un fils Stewart; une fille, Joan, et une soeur, Mme J. B. Legassick de Montréal.

Les funérailles eurent lieu hier en l'église Anglicaine St. John à Huntingdon.

Un seul feu cette semaine

Les feux de cheminées qui se chiffrent d'ordinaire à une dizaine par semaine semblent complètement disparus du moins depuis le début de cette semaine.

Il n'y a en effet qu'un seul feu à déplorer à date. Ce feu s'est déclaré au numéro 34a, rue Tully à Bellerive lundi avant-midi dernier, maison habitée par M. Arthur Hébert et sa famille.

D'après certaines sources autorisées, le feu aurait eut pour origine, l'explosion d'un bidon d'huile à chauffage. Toute la cuisine et le mobilier de cet appartement ont été carbonisés. Les dommages sont assez élevés. Les pompiers mirent près d'une heure à maîtriser complètement les flammes et durent utiliser 100 pieds de boyaux.

La Bibliothèque Municipale ouvrait ses portes au public de Valleyfield hier soir

La Bibliothèque Municipale est maintenant ouverte à tout le public de Valleyfield. En effet c'était hier soir, le 20 novembre, qu'avait lieu l'ouverture de cette Bibliothèque dont la population de Valleyfield entend parler depuis plusieurs mois.

Cette date d'ouverture fut fixée au cours d'une assemblée du Comité de la Bibliothèque tenue en l'Hôtel de Ville et à laquelle assistaient Son Honneur le maire Robert Cauchon, M. Delphis Gagnier et M. Charles Codebecq, secrétaire de ce comité.

La Bibliothèque Municipale sera ouverte tous les soirs de la semaine, excepté le dimanche, de 7.30 heures à 9.00 heures précises. Toute la population est invitée à bénéficier des nom-

breux avantages que leur offre la bibliothèque.

Voici les règlements qui seront en vigueur dans cette bibliothèque à la portée de tous. 1o: Le but de la Bibliothèque Municipale est de procurer gratuitement une saine lecture à toute la population, 2o: La Bibliothèque Municipale sera ouverte au public tous les jours de la semaine, excepté le dimanche, de 7.30 heures p.m. à 9.00 p.m., 3o: Les adultes, et les enfants accompagnés d'une personne responsable, peuvent jouir des avantages de la bibliothèque, 4o: Chaque volume est prêté gratuitement pour une période de deux semaines, 5o: Après deux semaines, il sera chargé une

Le Bleu Blanc Rouge cesse ses activités

Le Club Bleu Blanc Rouge, une organisation fondée par les dames de Valleyfield durant la guerre qui vient de se terminer, a cessé ses activités le 14 novembre dernier. Le magnifique travail de ses membres ne sera jamais oublié par les garçons de Valleyfield qui faisaient partie des forces armées. Ces derniers

amende d'un sou par jour de retard, 6o: Le lecteur doit prendre bien soin du volume prêté et il est défendu d'y écrire d'aucune façon.

Ces règlements ne seront pas très difficiles à observer et le comité de la bibliothèque est confiant que le public leur rendra la tâche facile en les observant tous.

au nombre d'environ 250 reçurent chaque mois des colis et des cigarettes. Le club a aussi envoyé des couvertes et de l'argent en Angleterre, Russie, Grèce, à la Croix-Rouge ainsi qu'aux membres de la Frégate "Valleyfield" qui malheureusement fut perdue à l'action. A l'occasion de la cessation de leurs activités, les membres de ce club ont donné la balance de leur argent, au montant de \$880.78, aux fonds de la Légion Canadienne de Valleyfield pour la construction du centre récréatif. Mme L. Nearney remit cette somme à M. A. Johnson, président de la Légion.

Les hommes qui ont servi dans les forces armées ainsi que les membres de la Légion Canadienne de Valleyfield remercient les membres du Club Bleu Blanc Rouge pour leur magnifique travail et leur généreux dévouement.

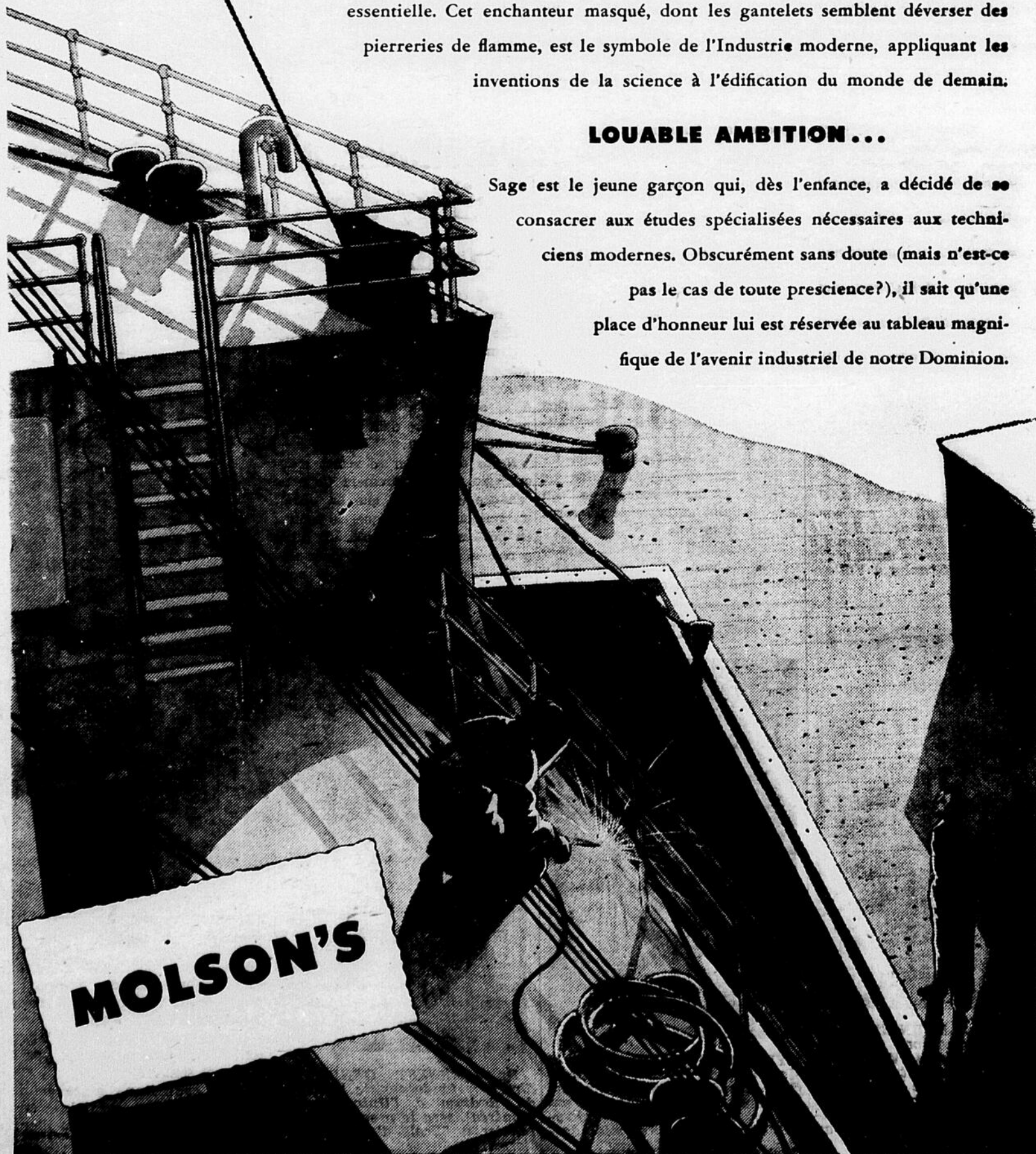
La vente des coquelicots à Valleyfield a rapporté le montant de \$198.00.

"Porte-flambeau du monde de demain..."

Partout où deux métaux sont unis—gratte-ciel ou bassins de radoub, rails de trams ou de chemins de fer, ponts ou ateliers de constructions mécaniques—on peut voir l'éblouissante lumière bleue de la lampe des soudeurs à l'autogène. Par centaines, dans les usines ou dans les chantiers maritimes, ils accomplissent cette tâche essentielle. Cet enchanteur masqué, dont les gantelets semblent déverser des pierres de flamme, est le symbole de l'Industrie moderne, appliquant les inventions de la science à l'édification du monde de demain.

LOUABLE AMBITION...

Sage est le jeune garçon qui, dès l'enfance, a décidé de se consacrer aux études spécialisées nécessaires aux techniciens modernes. Obscurément sans doute (mais n'est-ce pas le cas de toute prescience?), il sait qu'une place d'honneur lui est réservée au tableau magnifique de l'avenir industriel de notre Dominion.



CHANGEMENT D'HORAIRE

en vigueur

DIMANCHE, 24 NOVEMBRE

Pour renseignements complets, consultez les agents de

CANADIEN NATIONAL

La
Gazette de Valleyfield
et
Le Courrier
Pour les deux journaux
Six mois: \$1.25 1 an: \$2.00

LA GAZETTE de VALLEYFIELD

Y. W. Turcotte
Horloger
Bijoutier
Ouvrage
Garanti
125, rue Châteauguay,
HUNTINGDON, QUE.

"Journal hebdomadaire dévoué aux intérêts de Valleyfield et de sa région"

L'IMPORTANCE DE L'URBANISME

Intéressante causerie de M. Alcide Lafontaine, ingénieur de la cité de Valleyfield, devant les membres de la Chambre des Jeunes lundi dernier — Conseils pratiques au nouveau comité dirigé par M. L.-G. Perron

"Le travail d'un comité d'urbanisme à Valleyfield devrait débiter par l'étude et la préparation d'un règlement de construction et de zonage. Lorsque nos règlements actuels de construction seront changés, il faudra tenir compte des caractères particuliers de chaque section de la ville. Ce règlement ne devra pas être sévère au point d'empêcher un citoyen de devenir propriétaire s'il le désire; toutefois, il devra justifier sa raison d'être en facilitant la construction d'édifices solides et durables et en aidant à la suppression des horreurs, je ne dirai pas au point de vue architecture mais tout simplement au point de vue bon sens".

C'est en ces termes que s'exprimait l'ingénieur de la Cité de Sablerry de Valleyfield, Monsieur Alcide Lafontaine, alors qu'il adressait la parole aux membres de la Chambre de Commerce des Jeunes de Valleyfield, lundi soir dernier, au Club Touriste. Le conférencier, qui a été chaleureusement applaudi au cours de ses remarques, a été présenté par Me Albert Lemieux,

député du comté de Beauharnois, et remercié par Me Philippe Malouin, notaire et aviseur légal de la Chambre des Jeunes.

Le conférencier avait choisi un sujet très populaire chez les Jeunes: l'urbanisme. Aussi donna-t-il une description des plus exactes et complètes de cette question si importante de nos jours, surtout dans un centre comme Valleyfield.

Après avoir donné la définition du mot urbanisme, son origine, son importance, sa nécessité en tout temps et dans toutes villes aujourd'hui, M. Lafontaine fit certaines recommandations utiles et pratiques au nouveau comité d'urbanisme de la Chambre de Commerce des Jeunes de Valleyfield.

Sur cette question il déclara que "ceux qui ont étudié les débuts et le développement de notre cité savent que nos prédécesseurs ont fait un travail immense, avec les moyens dont ils disposaient, pour que Valleyfield profite au maximum du site exceptionnel dont notre ville dispose.

"Valleyfield a été fondé et s'est

FELICITE



M. ALCIDE LAFONTAINE, ingénieur de la Cité de Valleyfield, qui a prononcé une intéressante causerie devant les membres de la Chambre de Commerce des Jeunes de Valleyfield lundi soir dernier, intitulée "urbanisme". (Lire à la page ...)

développé en marge de grandes entreprises industrielles, comme les moulins de papier Buntin, la Montreal Cottons Limitée, la construction de deux canaux de Beauharnois. Ceci explique pourquoi la ville s'est développée par bonds, sans plans préparés à l'avance.

"C'est maintenant notre tour d'agir et si nous désirons réussir complètement, la tâche ne devra pas être accomplie par des effets isolés".

C'est à la suite de ces remarques que M. Lafontaine fait des suggestions au nouveau comité d'urbanisme de la Chambre des Jeunes. Elaborant sur la question du zonage le conférencier déclare: "La préparation du règlement de zonage devra s'envisager sous deux aspects différents: pour les quartiers existant ce sera un travail de correction. Ce sera de beaucoup la partie la plus difficile. Il faudra accepter les faits accomplis et ceux-là il y en aura de plutôt gênants. Le travail de zonage devra aussi respecter les intérêts privés en autant que possible.

"Toutefois, un fait certain est que si l'on veut espérer quelques chances de succès dans cette entreprise il faudra d'abord se débarrasser de tout esprit commercialiste et politicien. Le seul but qui devra guider les membres d'un comité d'urbanisme sera l'amélioration des conditions d'existence de leurs concitoyens."

M. Lafontaine offre ensuite son entière collaboration au nouveau comité d'urbanisme de la Chambre. "Je veux vous assurer que lorsque vous aurez des suggestions à faire, nous serons toujours heureux de les accueillir. Nous savons en effet que nous ne pouvons penser à tout et surtout nous n'avons pas le monopole des bonnes idées."

En terminant le conférencier dit: "Permettez-moi cependant d'attirer votre attention sur certaines initiatives qui ont été prises ailleurs. Les concours d'embellisse-

ment, semaines de grand nettoyage et d'embellissement, mise à la disposition du public de volumes et de magazines traitant d'archi-

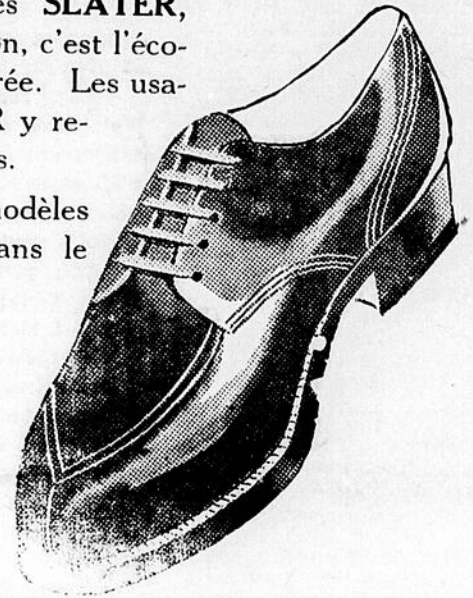
ture et de construction, expositions de modèle de maison. "Vous avez lancé l'idée d'un co- (Suite à la page 6)

Souliers d'automne...

L'économie est dans la durée

La haute renommée des chaussures SLATER le démontre. Reconnu dans tout le Canada, le nom SLATER ne supporte rien d'inférieur. Porter des chaussures SLATER, c'est la satisfaction, c'est l'économie dans la durée. Les usagers de SLATER y reviennent toujours.

Choix de modèles pour hommes dans le brogue ou uni, aussi modèle tel qu'illustré, noir et brun en veau uni en grain écossais.



Modèle de rue, modèle de toilette.

\$10.00 à \$13.50



La Maison Leduc & Prieur vous présente les fameuses chaussures pour enfants "McFarlane". Ces chaussures sont manufacturées par la compagnie SLATER. Semelle à trépointe Goodyear.

Chaussez vos enfants avec McFarlane et évitez leur des ennuis.

Dans les grandeurs 8 à 11½ et 11 à 2 en bottines.

Couvre-chaussures

Notre assortiment de couvre-chaussures est des plus complets. Nous avons tout ce qu'il faut pour le confort des dames, messieurs et enfants. De très bonne qualité et de longue durée. Soyez confortables lorsque vous affronterez les rigoureux froids de l'hiver.

Leduc & Prieur Ltée

R. BISSONNETTE,
président

J.-CHARLES LEDUC,
secrétaire

237, Victoria

Téléphone 108

VALLEYFIELD, P.Q.

Les appels téléphoniques ont "profité" aussi!



LES APPELS téléphoniques et Jeannot ont beaucoup en commun... tous deux ont "profité" à vue d'oeil. Et il est encore plus difficile de se procurer un tableau qu'un complet pour Jeannot. En bref, c'est pourquoi la téléphoniste est incapable de vous répondre promptement.

Nous ajoutons de l'outillage à notre réseau aussi rapidement que le permet la situation des approvisionnements. Mais il faut du temps pour fabriquer et monter de l'outillage aussi complexe que les tableaux, même si vous êtes aussi impatient que nous le sommes de redonner au service téléphonique son haut degré d'excellence. Et cela veut dire de vous fournir, comme autrefois, un service instantané chaque fois que vous demandez une communication.



LES PETITES ANNONCES

Payables d'avance

NOTICE

Notice is hereby given that L'ASSOCIATION DES PROPRIETAIRES DE TAXIS DE REGIE DE VALLEYFIELD has applied by petition to the PROVINCIAL TRANSPORTATION AND COMMUNICATION BOARD so as to have determined a compulsory tariff for all taxi-owners operating or having a place of business within the limits of the City of Salaberry-de-Valleyfield and within a radius of five miles of the said city.

Anyone interested can consult the tariff in question, which is thus proposed by the ASSOCIATION in a notice which is posted in the public hall of the City Hall in the City of Salaberry de Valleyfield.

Anyone having any objections against the establishment of the said tariff must produce his objections, in writing, at the office of the TRANSPORT AND COMMUNICATION BOARD, Court House, at Québec, within a delay of ten days after the publication of the present notice.

LEMIEUX & LAFONTAINE, Attorneys for the petitioner. Valleyfield, November 21, 1946.

AVIS

AVIS est par la présente donné que l'ASSOCIATION DES PROPRIETAIRES DE TAXIS DE REGIE DE VALLEYFIELD s'est adressée par requête à la REGIE PROVINCIALE DES TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS afin de faire déterminer un tarif obligatoire pour tout propriétaire de taxi opérant ou ayant sa place d'affaires dans la cité de Salaberry-de-Valleyfield et dans un rayon de cinq milles de la dite cité.

Toute personne intéressée pourra prendre connaissance du tarif proposé par l'ASSOCIATION dans un avis affiché dans le hall public de l'Hôtel-de-Ville de la cité de Salaberry de Valleyfield.

Toute personne désirant porter des objections à l'établissement de tel tarif devra produire ses objections par écrit, au bureau de la REGIE, au Palais de Justice, à Québec, dans un délai de dix jours de la publication du présent avis.

LEMIEUX & LAFONTAINE, Procureurs de la requérante. Valleyfield, le 21 novembre 1946. (21-28-C)

VENTE A L'ENCAN

chez M. Rosario Faille, 55 rue Andrew, SAMEDI, LE 23 NOVEMBRE à une heure précise. Les articles suivants: 2 sets de chambre; 1 studio; 1 radio; 1 cabinet de boisson, ainsi que de nombreux autres articles de ménage. Conditions: argent comptant. D. Poirier, encanteur.

PEINTRE

Je suis prêt à faire tout genre de peinture ou tapisserie. Spécialité, intérieur de maison. Ouvrage garanti. S'adresser à M. Lionel Rufange, 11, rue Hébert, Valleyfield, Tél. 696. 21-28-5-12c

A VENDRE

Eois de poêle, sec; aussi chauffe-frette "General Motors". S'adresser à William Picard, Huntingdon, tél. 2146. 21p

Un manteau en chat sauvage pour dame, grandeur 18 ans. Une cape en fourrure, 16 ans. Une paire de souliers en suède noir, pointure 6 1/2 à bon marché. S'adresser à 53, rue Champlain, Valleyfield, 21p

Ameublement de salon, comprenant un chesterfield et deux fauteuils en pinche rouge-vin. Le tout est complètement neuf. Vendrait à très bon marché. S'adresser à 31, rue Narcisse, Tél. 1066, Valleyfield, Qué. 21-28-5-12p

A LOUER

Bureau moderne situé sur la rue Victoria, au centre des affaires, chauffé et éclairé. S'adresser à 293, rue Victoria, tél. 1176-W, Valleyfield.

Magasin à louer. Louerait pour salon de coiffure avec logis ou pour magasin de marchandises sèches. S'adresser à M. Gontran Hébert, 28, rue Larocque, Valleyfield, Qué. 14-21c

Bureau moderne situé sur la rue Victoria, au centre des affaires, chauffé et éclairé. S'adresser à 293, rue Victoria, tél. 1176-W, Valleyfield. 21p

ENCAN

à la résidence de M. LOUIS LADOUCEUR, Rang du Cinq, à St-Stanislas de Kostka, 5 arpents passé la montée du chemin Larocque, SAMEDI LE 30 NOVEMBRE, les effets suivants, à savoir:

3 chevaux pour travail général; 3 vaches à lait; 3 taures de 2 ans; 1 taureau de 18 mois; 2 veaux du printemps; 2 jeunes cochons; 40 poulettes rouges et grises; 2 paires d'attelages doubles; 1 attelage pour express; 1 semeuse cultivateur; 1 cultivateur; 1 herse à finir; 1 char-rue double; 2 charrues simples; 1 herse à roulettes; 1 moulin à foin de cinq pieds; 1 râteau de dix pieds; 1 wagon double avec brancards; 1 sleigh double; 1 sarcler; 1 boîte carrée; 1 express; 1 boghei; 1 séparateur McCormick de 1000 livres; 2 bidons à lait de 8 gallons; 1 lot d'orge, d'avoine et de sarasin; 1 clipper; 50 piquets; 1 fourche à foin avec câble; fourches; pelles; 2 buffets et autres articles.

La vente commencera à une heure précise. Conditions: argent comptant. D. Poirier, encanteur.

PERDUS

Pneus et roue, perdus à l'entrée de Beauharnois, le 4 novembre, vers 6 heures p.m. Récompense promise. Prière de rapporter à Atlas Construction, Beauharnois, 11-14-18-21

A ST-STANISLAS

On désire informer la population que M. YVAN LEDUC sera à la disposition du public comme forgeron et réparations générales.

YVAN LEDUC, St-Stanislas-de-Kostka, Qué. (14-21-28-5-P)

Pour votre rapport d'Impôt sur le Revenu... Pour mettre vos livres à date... Voyez— Robert Sauvé, B.A. Etudes Commerciales Supérieures 57, Nicholson. Tél. 706

ON DEMANDE

Servante pour travail général de maison. Petite famille. Bon salaire. S'adresser à Mme Maurice Lapointe, tél. 1712-J, 91, rue Cousineau, Valleyfield, 7-14-21-28c

AVIS

Je ne serai pas responsable d'aucune dette contractée en mon nom, exceptée par moi-même. ACHILLE MYRE, Huntingdon.

A VENDRE

Pardessus d'hiver, grandeur 36, en bon ordre. Aussi fusil de chasse en bon ordre, vendra à bon marché. On demande également à louer un logement de 5 ou 6 pièces. Loyer garanti. S'adresser par téléphone à 1444-R, Valleyfield, 18c

Autos à vendre: 1 chevrolet 1935, 1 Chevrolet 1938, en très bonne condition. S'adresser à Philippe Vinet, Chemin Saint-Louis, Tél. 607 sonnez 32. 18-21

Un radio combiné modèle 42 "Consol" 10 disques. Un Ford 38 de Luxe Sedan, pneus neufs. Une carabine 30.30 Winchester. Un fusil 12. Un poêle Bélanger avec brûleurs installés, tout neuf. S'adresser à 127, rue du Marché, Valleyfield. 21p

6 taures "Jersey" de 18 mois. S'adresser à M Ernest Leduc, 30, rue Ste-Anne, Beauharnois, tél. 607-r-3. 7-14-21-28p

Un poêle fournaise, une fournaise numéro 4, une table extension avec 3 panneaux et chaises ainsi qu'une caisse enregistreuse. S'adresser à l'Hôtel Centrale, St-Louis de Gonzague, tél. 945-J-2. 7-14-21-28p

Un manteau avec collet en renard argenté, grandeur 16 ans. Aussi deux renards argentés presque tout neufs. Prix modique. S'adresser à 84, rue St-Laurent, Valleyfield. 7-14-21-28p

Une table ainsi que 6 chaises pour salle à diner. En bonne condition. S'adresser à 277, rue Danis, Valleyfield. 14-21-28-5c

Grande glacière en très bonne condition. Idéale pour petite ou grande famille. Conserve la glace pendant plusieurs jours. S'adresser à 80, rue St-Jean-Baptiste, tél. 735, Valleyfield.

Jacket Heater en parfait ordre. S'adresser à 80, rue St-Jean-Baptiste, tél. 735, Valleyfield.

Voiture d'enfant en bonne condition. S'adresser à 80, rue St-Jean-Baptiste, tél. 735, Valleyfield.

Cordonnerie et outillage de cordonnier à vendre. S'adresser à E. Marell, St-Louis de Gonzague, Qué. 14-21-28-5p

Paletôt de chat sauvage pour homme. En très bonne condition. S'adresser à M. Laurent Pilon, St-Louis de Gonzague, Tél. 1189-J-2. 14-21p

Epicerie bien située. S'adresser à 114, rue Champlain, Tél. 1347, Valleyfield, Qué. 14-21-28-5p

SERVANTE DEMANDEE On demande une servante pour couple sans enfant. S'adresser à 38, rue Montcalm, Valleyfield. 31-7-14-21c

STENOGRAPHE DE LANGUE ANGLAISE

Bon salaire et position permanente à la personne qualifiée. S'adresser à—

Howard Smith Paper Mills Limited, Tél. 250, Beauharnois, Qué.

VENDEURS DEMANDES VENDEURS ambitieux, enrôlez-vous dans notre organisation soit pour une partie de la ville de VALLEYFIELD ou pour les environs. PRODUITS GARANTIS. 1 mois d'essai absolument SANS RISQUE. Pour catalogue, renseignements, écrivez à: CIE JITO, B.P. 10, Station T, Montréal. 14-21-28-5c

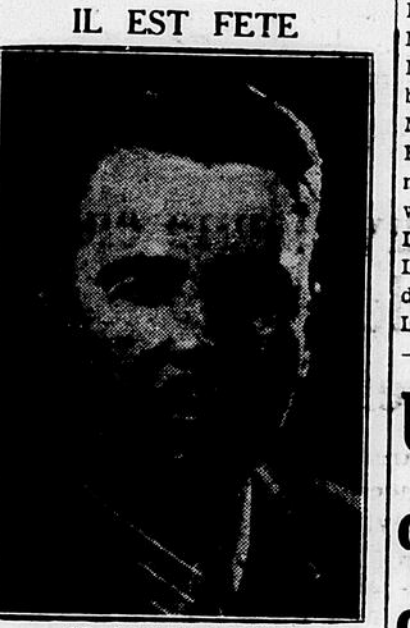
M. Louis Sauvé est fêté à Sherbrooke

A l'occasion de son départ pour Montréal

M. Louis Sauvé, inspecteur-électricien, a été le héros d'une belle fête ces jours derniers, au club des Elans de Sherbrooke, à l'occasion de son départ pour Montréal où il remplira le poste de chef-inspecteur adjoint, du bureau de Montréal.

Parmi les invités, on remarquait un grand nombre d'amis de M. Sauvé, plusieurs maîtres-électriciens des Cantons de l'Est et une forte délégation du bureau de Montréal.

A la table d'honneur au banquet, on notait la présence de MM. Edy Cassidy, chef-inspecteur du bureau de Montréal, Irénée Bourque, successeur de M. Sauvé à Sherbrooke, Victor Roxton, inspecteur des théâtres, de Montréal, Roland Dugré, haut commandeur de la



M. LOUIS SAUVE

Loge, Carl Camirand, Raoul Labelle, inspecteur en charge du district de St-Hyacinthe, Russell Gate, inspecteur de Montréal, Réal Gagnac, secrétaire du bureau, de Montréal, Pierre l'Heureux, doyen des maîtres-électriciens, de Sherbrooke, O. Ponton, doyen des maîtres-électriciens, de Granby, Me Guy Crépeau, secrétaire de l'honorable J.-S. Bourque qui agissait comme maître de cérémonie, etc.

M. Sauvé habitait la Reine des Cantons de l'Est depuis 8 ans et comptait ici un grand nombre d'amis. Dans le discours qu'il prononça pour remercier ses amis de cette belle fête, M. Sauvé a dit qu'il quittait Sherbrooke avec beaucoup de regret. M. Sauvé faisait aussi partie de nombreuses associations de cette ville.

M. Louis Sauvé est le frère de M.M. Delpha et Robert Sauvé, de Valleyfield.

REMERCIEMENTS

Mme Joseph Fournier et ses enfants remercient sincèrement toutes les personnes qui ont bien voulu leur témoigner des marques de sympathie à l'occasion de la mort de M. Joseph Fournier, survenue le 31 octobre dernier, soit par prières, offrandes de messes, bouquets spirituels, télégrammes, visites ou assistance aux funérailles.

Les nouveaux membres de la Chambre des J.

La liste des nouveaux membres à Valleyfield

Au cours de l'assemblée régulière de la Chambre de Commerce des Jeunes, tenue lundi soir dernier, l'hôte de la Chambre, M. Lucien Prévost, fit la lecture des membres nouvellement enrôlés dans les cadres de la Chambre Cadette de Valleyfield.

Il y a à date 241 membres actifs, dont 53 nouveaux pour la prochaine année.

Voici la liste de ces nouveaux membres:

- Allard, Félix; Archambault, René; Barrette, Alfred; Barrette, Gilles; Bélanger, André; Bériault, Armand; Blais, Guy; Brault, Robert; Chatel, Hercule; Dandurand, P. Eugène; Daoust, Simon; Duhaime, Raoul; Faubert, Jean-Paul; Gadoury, Gérard; Gauthier, Bruno; Gendron, Raymond; Haineault, Jean-Guy; Laberge, Jean-Louis; Laberge, Roger; Lafontaine Alcide; Langevin, Gabriel; Langevin Léo; Laniel Josephat; Leblanc Philippe; Leduc, André; Leduc, Eris; Leduc, Marcel; Legeault, Honoré; Lefebvre, Joseph; Leroux, Raymond; Lespérance Alexis; Loiselle, Roméo; Lorrain, P. Emile; Major, René; Ménard, Yvan; Montpetit, Olliva; Montpetit, Ludovic; Montroy, Robert; O'Brien, Edward; Pelletier, Marcel; Poirier, René; Ramsay, Eddie; Riley, Frank; Rouleau, Roméo; Rousseau, Louis; Sauvé, Lewis; Soucy, Alfred; St-Onge, Léo L.; St-Onge, Paul-Emile; Toulouse, Lorenzo; Trepanier, Marcel; Trudeau, Fernand; Turcotte, Roger; Lacroix, René; Richard, Lafontaine.

Un précédent qui serait dangereux

Les arrestations en marge des grèves

Des arrestations ont été effectuées au cours des grèves du textile et des marins, il y a quelque temps. De graves accusations ont été portées contre certains individus qui auraient violé la loi et se seraient rendus passibles de peines d'emprisonnement.

Un comité, qui dit s'occuper de la défense des droits des unions ouvrières, vient de demander au premier ministre de retirer ces accusations. Il est vrai que la fumée de la bataille s'est dissipée et que certains des accusés sont maintenant reconnus légalement comme des agents de négociation. Mais si l'offense a vraiment été commise, ces faits ne changent rien. Cela équivaudrait à dire que quiconque veut atteindre une fin légale peut, sans danger aucun, recourir à des moyens illégaux.

D'ailleurs, pourquelles accusés ne seraient-ils pas heureux d'avoir l'occasion de démontrer leur innocence, si les plaintes portées contre eux sont fausses ou exagérées? Ce serait très dangereux que, de laisser croire que la violence, le chantage, les menaces sont choses tolérées à la faveur d'une grève alors qu'en temps normal elles sont punies sévèrement.—(Montreal-Matin).

Pour être bien renseignées, Madame, Mademoiselle lisez et faites lire La Gazette de Valleyfield 44, Ste-Cécile, Tél. 735 Valleyfield, P.Q.



Le domaine de la femme

POUR VOS TOILETTES DE TOUTES SAISONS RENDEZ-VOUS CHEZ
J.-L. Turcotte
NOUVEAUTES POUR DAMES
FLEURS DE TOUTE OCCASION
203, Victoria Tél. 488
Valleyfield, P.Q.

Jeudi, le 21 novembre, 1946

LA GAZETTE DE VALLEYFIELD

Page 5

Les Nouvelles Sociales

Bonne fête à Jacqueline Spénard de Valleyfield. De la part de sa mère, son frère et sa soeur.

M. et Mme Elzéar Lamarre, de Côteau Landing, visitaient dimanche dernier des amis à Montréal.

M. Zéphirin Boyer, M. et Mme Armand Mercier ainsi que M. et Mme Fernand Poirier, tous de Valleyfield, rendaient visite à M. et Mme Emile Bernique, de Deep River, Ont., en fin de semaine. Au cours de ce voyage, ces personnes de Valleyfield profitèrent de l'occasion pour visiter Pembroke, Pettawawa et Chalk River.

Mlles Liliang Dion et Thérèse Pitre, élèves de l'École Normale de Valleyfield, ont passé quelques jours chez Mme Hilaire Pitre de Ste-Philomène.

M. Raymond Dubois de Sudbury, Ont., a fait un court séjour à Valleyfield, chez ses parents.

M. et Mme Raymond Caza et leurs enfants Gilles, Lise et Gisèle de Montréal, en fin de semaine chez M. et Mme Jos. Godin de Valleyfield-Nord.

M. et Mme Eddy Pigeon, MM. Roland McGillis et Maurice Mallette de Valleyfield, étaient à Shawinigan dimanche dernier pour

BONNE FETE



Bonne fête à JOSEE ASSELIN, fillette de M. et Mme Asselin (Alice Couturière), de Valleyfield, qui célébrera lundi prochain, le 25 novembre, son quatrième anniversaire de naissance. De la part de son père et sa mère.

assister à la joute de hockey Valleyfield-Shawinigan.

Meilleurs vœux de bonne fête à Mme Maxime Ménard, qui célébrera le 23 novembre son 78e anniversaire de naissance. De la part de sa fille, Mme Hildège Patenaude.

Mme Hosana Guitard de Montréal est actuellement en promena-

de pour une dizaine de jours chez M. et Mme Lioué Gadoury.

M. et Mme François Caya de Sherbrooke, rendaient visite dimanche dernier à M. et Mme Philiza Bergeron, de Bellerive.

M. Roger Ryan de Bellerive a passé la fin de semaine à St-Polycarpe.

Mlle Jeanne d'Arc Joubarne est revenue à Valleyfield après avoir passé quelques jours à St-Chrysostôme, chez ses parents.

M. et Mme Wilday Gauthier de Bellerive étaient à Montréal dimanche dernier chez leur fille, Mme Jacques Grenier.

Prompt rétablissement à M. Hector Asselin de Côteau-Station, actuellement hospitalisé à l'Hôtel-Dieu de Valleyfield.

Naissance

A Verdun, le 6 novembre 1946, à M. et Mme Adrien Asselin, née Henriette Joubarne, une fille, baptisée Marie Yvette Rollande Michèle. Parrain et marraine, M. et Mme Mauril Joubarne, oncle et tante de l'enfant. Porteuse, Mlle Jeanne d'Arc Joubarne, tante de l'enfant.

LEBLANC: A M. et Mme Hervé Leblanc, née Thérèse Boissonneault, une fille, baptisée Marie Germaine Pierrette. Parrain et marraine, M. et Mme Hector Binette, oncle et tante de l'enfant. Porteuse, Mme Conrad Leblanc, tante de l'enfant. L'enfant fut baptisée par M. l'abbé H. Julien, curé de la paroisse du Sacré-Coeur.

paroisse du Sacré-Coeur; MM. J.-A. Dion et J. Tremblay, de Jonquière, respectivement vice-président et publiciste de la Fédération des Gardes de la province de Québec, le capitaine Lucien Déglise de la compagnie 27 des Zouaves Pontificaux ainsi que des délégations des gardes de l'extérieur.

Le président de la Garde Champlain, M. Georges Poirier, souhaita la bienvenue à l'assistance et lut un télégramme du Colonel E. Caron, président de la Fédération des Gardes ainsi qu'une lettre de Me Albert Lemieux, député de Beauharnois, exprimant leurs regrets de ne pouvoir assister à cette fête.

L'on procéda ensuite à l'initiation de quatre nouveaux officiers, les lieutenants Georges E. St-Onge, Henri Robineault, Henri Malboeuf et Armand Daoust, puis vint ensuite l'initiation des nouveaux membres qui étaient au nombre de 19.

Après avoir évolué tour à tour devant l'assistance et les juges, voici le verdict qui fut rendu: 1er, Peloton No 3, commandé par le lieutenant Henri Robineault, 2ème, Peloton, No 2, commandé par le lieutenant Richmon Montpetit, 3ème, Peloton No 3, commandé par le lieutenant Georges E. St-Onge et 4ème, Peloton No 1, commandé par le sergent Rémi Chatel.

Pour clôturer cette initiation, les membres de la Garde Champlain donnèrent quelques numéros de milice qui plurent à la foule. Vers la fin de la cérémonie, il y eut quelques discours et les assistants furent tous satisfaits d'avoir passé une très agréable après-midi.

M. Jean Ostiguy, jeune élève au Séminaire de Valleyfield, remporte le premier prix

Il se classe premier dans la section des peintures du concours de Vacances de l'A.C.J.C. — Quatre autres élèves de Valleyfield à l'honneur

Le couronnement des vainqueurs du concours de vacances 1946, organisé par l'A.C.J.C., a eu lieu en fin de semaine dernière, en la salle du Gesù, à Montréal, sous la présidence d'honneur de l'honorable Omer Sôté, secrétaire de la province de Québec.

Quelque 200 concurrents ont participé cette année au concours. L'organisation a distribué en prix \$715. en argent et une centaine de volumes.

Il est à noter qu'au nombre de ces concurrents, le Séminaire de Valleyfield a figuré avec honneur dans la section des peintures.

En effet, quatre des élèves de M. Albert Dumouchel, professeur de peinture au Séminaire de Valleyfield, ont remporté des prix. Ce sont: MM. Jean Ostiguy, Marcel Bélanger, Yves Tremblay et Pierre Dionne. M. Jean Ostiguy a remporté le premier prix dans cette section.

Les travaux des lauréats sont exposés chez Dupuis & Frères, à Montréal. Le vernissage ayant eu lieu lundi dernier, le 18 novembre, l'exposition se continuera jusqu'au 25 courant.

Nos plus sincères félicitations à ces jeunes talents de chez nous.

Une grande initiation des nouveaux membres de la Garde Champlain eut lieu dimanche

Sous la présidence de M. le curé Herménégilde Julien, aumônier de la Garde Champlain — Une initiation bien réussie — Un programme élaboré

Dimanche dernier, le 3 novembre, avait lieu au sous-sol de l'église du Sacré-Coeur, une grande initiation des nouveaux membres de la Garde Champlain. Plus de 400 personnes remplissaient la salle à sa pleine capacité. Un programme élaboré avait été préparé en cette occasion et se déroula sous la présidence de M. le chanoine Hermé-

négilde Julien, curé de la Paroisse du Sacré-Coeur et aumônier de la Garde Champlain.

En plus de M. le curé Julien, l'on remarquait la présence de Son Honneur le maire de Valleyfield, M. Robert Cauchon, et Madame la mairesse; M. et Mme Paul-Henri Mercier, échevin du quartier Champlain; M. l'abbé Gonzague Leboeuf, vicaire de la

Un voyage de sept semaines au Mexique

La Ligue Pan-Américaine organise un très beau et intéressant voyage du 14 janvier au 4 mars 1947. Ce voyage, qui a pour but de nous familiariser avec les pays du sud, s'accomplira de façon intéressante.

Le voyage se fera par Pullman de luxe lorsque les voyageurs voyageront par train. De Mexico à la ville de Guatemala, le trajet se fera par avion. Les voyageurs arrêteront aux meilleurs hôtels et comprendront un groupe intéressant.

Le coût de ce magnifique voyage est plutôt modique si l'on considère le trajet à parcourir et la durée du voyage. Le coût approximatif sera d'environ \$970.00, toutes les dépenses comprises.

Pour la population de Valleyfield et des centres environnants, Mlle Thérèse Cadieux, 40, rue Ste-Cécile, téléphone 510, se fera un plaisir de donner tous les détails nécessaires.

Les louanges du jeune Yves Poirier

En la cathédrale dimanche dernier

En la cathédrale de Valleyfield, dimanche dernier, eurent lieu au milieu d'un concours de parents et d'amis les louanges de Yves Poirier, fils bien-aimé de M. et Mme Laurent Poirier (Juliette Daoust), de Valleyfield.

Suivaient le cortège, les élèves de la 1ère année du Jardin de l'Enfance. Les porteurs étaient: Yvon Bourassa, Yves Marie Cadieux, Richmond Chatel, Jean Renaud, Marcel Benoit et Robert Gagnon.

Offrandes de fleurs

Mme Saul Daoust, la famille Donnat Poirier, la famille Alcide Miron, la famille Emile Bourassa, la famille Arthur Charland, la famille Aldor Daoust, M. et Mme Laurent Daoust, M. Yvon Daoust, Mlles Marielle et Huguette Daoust, la famille Léonidas et Emile Daoust, la famille Charlemagne Leduc, les employés du bureau de poste, M. et Mme Gaspard Leduc, Mlles Rose et Cécile Lalonde, M. et Mme Léon Laberge, Mlle Raphaëla Maher, la famille Lucy Savitch, la famille Rodolphe Duncon, M. et Mme Romuald Théorêt, M. et Mme Arthur Vinet, Mlle Noemi Théorêt, Mlle Michèle et M. Jean Pierre Séguin, enfants de M. Hilaire Séguin; Mlle Rngelina Bédard ainsi que M. et Mme Wilfrid Ménard.

Offrandes de sympathies

Mme Albert Gougeon, M. et Mme Eugène Gougeon, M. Roma Chagny, Mme Wilfrid Laberge, M. Roland Lefebvre, M. et Mme Clément Himbault, M. Gilles Clermont, M. et Mme Paul-E. Bourdon, Mlles Eva et Rosa Boutin, M. et Mme Conrad Vincent, la famille Emile Cousineau, M. et Mme Emile Peron, M. et Mme Médard Billette,

D'importants travaux à St-Timothée

Sur la rivière et le cours d'eau

Les citoyens du village de St-Timothée, ainsi que les nombreux passants sur la route à cet endroit, ont pu constater qu'il se fait d'importants travaux dans le but d'améliorer le cours d'eau qui se jette dans la fleuve à St-Timothée.

C'est grâce à un octroi des plus substantiels du gouvernement de l'Union Nationale de Maurice Duplessis que la paroisse St-Timothée pourra ainsi jouir, dans un avenir très rapproché, d'une amélioration des plus importantes et nécessaires à cet endroit dans le comté de Beauharnois.

Cette même source d'informations nous apprend également que c'est grâce à M. Delpha Sauvé, ex-candidat de l'Union Nationale dans le comté de Beauharnois, qui fait pression auprès des intéressés depuis 16 ans pour la réalisation de ces travaux, si St-Timothée pourra bénéficier énormément de ces améliorations sous peu.

On nous dit que la somme de \$150,000 sera dépensée à cet endroit pour terminer les travaux pour améliorer le cours de l'eau.

Mlle M. Parent en Cour le 28 novembre

Madeleine Parent, organisatrice de l'union des Ouvriers unis du textile d'Amérique, subira son procès le 28 du courant, sous l'accusation d'avoir tenté de nuire au bon fonctionnement de la justice en offrant des pots de vin à 2 jeunes gens qui devaient témoigner au procès de Kent Rowley et Azellus Beaucage, autres organisateurs de cette union, dans le but de les inciter à ne pas se présenter à la cour.

Cette date a été fixée du consentement de la couronne, représentée par le procureur en chef, Me Oscar Gagnon, C.R., et de la défense, dont l'avocat est Me Bernard Mergler.

Mme Roland Clairmont, M. et Mme Randk Riley, M. et Mme Paul Emile Prigent, Mlle Jeanne French, M. Claude Delisle, M. et Mme Albini Laviolette, M. et Mme J. McKenna, M. et Mme Eddy French, la famille Paul E. Cadieux, M. et Mme Lucien French, la famille Ernest Dion, la famille Plourde, M. et Mme Hubert Bourdon, la famille Jos. Spinelli, M. et Mme Albert Daignault, M. et Mme Armand Duquette, M. Charles Turcot et autres.

Remerciements

M. et Mme Laurent Poirier remercient sincèrement toutes les personnes qui ont bien voulu leur témoigner des marques de sympathies à l'occasion de la mort de leur fils Yves soit par offrandes de fleurs, de sympathies, visite ou assistance aux louanges.

1871-1946
75 ANS ET
 Toujours Solide

Avant DE VOUS ASSURER... consultez la

Confederation Life Association

Représentants
 LUCIEN DELISLE, 45, rue Nicholson Valleyfield, Qué.
 AIME AUMAIS, 140, rue Ellice Valleyfield, P.Q.

Ouverture de la Semaine Provinciale
 Vall.yfield-Assemblée générale

La Semaine Provinciale des Chambres de Commerce des Jeunes de la Province de Québec s'ouvrit d'une façon catégorique à Valleyfield alors que près de 100 membres se réunirent au Club Touriste pour prendre part aux délibérations lors de l'assemblée générale mensuelle lundi soir dernier.

Le clou de la soirée fut sans contredit l'intéressante conférence prononcée par M. Alcide Lafontaine, ingénieur de la Cité, qui parla aux membres d'"urbanisme". Un sommaire de cette conférence est publié ailleurs dans ce journal.

Le secrétaire fit lecture d'une lettre de remerciements de M. Robert Dionne, ex-secrétaire de la Chambre des Jeunes à Valleyfield, maintenant domicilié à Nicolet.

La compagnie New-York Central fait suite à la demande de la Chambre en ce qui concerne le retard de certains trains sur la voie Montréal-New York.

L'Union des Charpentiers demande à la Chambre d'analyser la possibilité de l'érection d'une école pour les arrières.

Les représentants des comités suivant firent rapport de leurs plus récentes activités: M. Adrien Lefebvre, comité de réception; M. Philippe Malouin, comité de publicité; M. Albert Leduc, comité des oeuvres sociales.

Vendredi soir aura lieu, à 8.30 heures, l'assermentation des directeurs de la Chambre des Jeunes de Valleyfield, à l'Hôtel de Ville, par Son Honneur le maire Robert Cauchon.

Dimanche après-midi les membres du conseil de ville de Valleyfield recevront officiellement Son Honneur le maire de Granby, M. Horace Boivin, et les membres de son conseil. A l'issue de cette réunion intime à l'Hôtel de Ville, le maire de Granby adressera les membres de la Chambre des Jeunes de Valleyfield sur "nouvelle démocratie".

A la demande de M. Simon D'Aoust une lettre sera adressée à

L'Importance---
 (Suite de la page 3)

mité d'urbanisme. Très bientôt, j'en suis assuré, l'on comptera ce comité comme l'un des plus actifs au sein de votre Chambre. Même si, au début, ce comité ne s'occupait que de propagande, émettant des idées facilement réalisables pour l'embellissement de la cité, il ferait déjà un travail énorme.

"Nous avons tous les moyens à notre disposition pour réussir, Valleyfield dispose d'un site exceptionnel et compte parmi ses citoyens des hommes entreprenants tels que vous. Rien ne peut vous empêcher de bâtir grand mais n'oublions pas de bâtir beau."

Immédiatement après la conférence les membres résolurent à l'unanimité de nommer Monsieur Léo-Georges Perron, président du nouveau comité d'urbanisme chez les Jeunes. M. Perron s'adjoindra deux autres membres très prochainement. Ce comité, nous dit-on,



ARGENT DISPONIBLE POUR LE FERMIER ENTREPRENANT

Suivez l'exemple de milliers de cultivateurs canadiens et discutez vos besoins de crédit, pour l'amélioration de votre ferme, avec le gérant du bureau le plus proche de la B de M. Demandez notre dépliant: "Questions au fermier entrepreneur."

BANQUE DE MONTRÉAL

au service des Canadiens dans toutes les sphères de la vie depuis 1817

MA BANQUE



AD48F

Un accident de la route fait trois blessés au carrefour de St-Timothée

Un accident qui causa des blessures graves à deux personnes et de simples contusions à une autre est survenu dimanche soir dernier vers 11.00 heures p.m. au carrefour des montées de St-Louis et du rang Ste-Marie, près de Valleyfield.

L'Association des Marchands Détaillants de notre ville, demandant s'il y aurait possibilité de fermer les magasins de Valleyfield à 9.30 au lieu de 10 heures le vendredi et vers 6 heures la veille de Noël et du Jour de l'An.

A la demande de M. Joseph Primeau une lettre de félicitations sera envoyée au conseil de ville de Valleyfield en ce qui concerne le magnifique travail fait sur la rue Chaussée. Aussi la Chambre en profitera pour souligner au conseil l'importance d'ériger au coin des rues Chaussée et Dufferin un rond-point afin d'éviter des accidents.

est déjà à l'oeuvre et nous lui souhaitons bon succès.

L'automobile de M. René Brunet de St-Louis dans laquelle avait pris place trois personnes en plus du chauffeur est entrée en collision avec un camion conduit par M. Jean-Guy Gladu de Valleyfield.

Les blessées sont Mme Roch Brunet et Alice Trudeau toutes deux de St-Louis, qui souffrent d'une fracture du bassin. Mme René Brunet, épouse du conducteur de l'automobile fut également transportée à l'Hôtel-Dieu de Valleyfield mais elle put réintégrer son domicile après quelques pansements. Mme Brunet ne souffrait que de quelques contusions légères.

Les conducteurs des deux véhicules s'en sont tirés avec de légères blessures. Les dommages à l'automobile et au camion sont cependant très élevés.

Réunion tous les mercredis

Le nouveau club "Nitro Ladies"

Le nouveau club "Nitro Ladies" informe tout le public de Valleyfield ainsi que ses membres qu'il y aura une réunion dans la salle du Nitro tous les mercredis. Une semaine la réunion aura lieu dans l'après-midi à 2.30 heures et la suivante le mercredi soir pour permettre à toutes les personnes intéressées de pouvoir assister à l'une ou l'autre assemblée.

Toutes les dames et demoiselles qui désirent y prendre part sont les bienvenues.

POUR CE **RHUME** UNE FRICTION AU...
MINARD
 "TRIOMPHE DE LA DOULEUR"

Les Bébé
PROFITENT bien

ALIMENTS HEINZ POUR BÉBÉS



Les tout petits trouvent la Purée de Soupe au Boeuf et Foie Heinz excellente! Faite avec du poulet et des foies de bouillons, c'est une précieuse addition au régime alimentaire de bébé — une source excellente de fer. Il y a aussi 21 autres variétés de Purées Heinz pour votre bébé.

57 VIANDES LÉGUMES FRUITS DESSERTS

UNE MÈRE HÉROÏQUE PARVIENT À SAUVER SES ENFANTS DES FLAMMES

Mme. **ALCIDE SIMARD** GAGNE **Le Prix Dow**

LE PRIX DOW
 est une citation faite aux actes de courage extraordinaire et se présente sous la forme tangible d'une Obligation d'Épargne du Canada de \$100 en pareille de gratitude. Le Comité du Prix Dow, composé des éditeurs des quotidiens importants de Montréal, accorde les prix d'héroïsme d'après les recommandations d'une agence de nouvelles de réputation nationale.



De la maison des Simard, près de Chatham, Ont., il ne reste plus que quelques ruines noircies. Elle fut détruite par un feu violent qui aurait pu être tragique, n'eût été la bravoure de Mme. Simard.

Eveillée par la fumée, elle accourut à ses enfants. Protégeant son bébé de 18 mois de sa robe de nuit, et conduisant l'autre par la main, elle se dirigea vers la porte de cuisine. Mais la fumée eut raison de ses forces et elle s'affaissa. Les cris éperdus des enfants la ranimèrent quelques instants plus tard, et parvenant à briser une vitre, elle les poussa au dehors. Puis, après avoir elle-même réussi à sortir par la fenêtre, elle s'affaissa de nouveau. M. Simard, qui avait vu le feu de la grange, arriva à temps pour prêter main forte.

Mme. Alcide Simard, de Fletcher, Ontario, mérite tous nos éloges pour son geste si valeureux. Nous sommes fiers de lui présenter Le Prix Dow.

Le PRIX DOW
 LA BRASSERIE DOW, MONTRÉAL

GRANDE VENTE DE LIQUIDATION

- à la -

PHARMACIE J. - T. - A. GAUTHIER

Venez voir nos prix

221, rue Victoria

Valleyfield, P.Q.

LES FILLES MODERNES ONT TOUJOURS
PARADOL
DANS LEUR SAC A MAIN

DR CHASE

Paradol

POUR MAL DE TETE
ET AUTRES DOULEURS

Un cultivateur peut réclamer \$3.40 pour chaque 100 livres de lait vendu à Valleyfield

La même ordonnance est en vigueur à Beauharnois — Une mise au point de l'agronome du comté de Beauharnois, M. Sauveur Gosselin

La Commission de l'Industrie laitière de la province de Québec publiait dans la Gazette officielle de Québec en date du 5 octobre 1946, les ordonnances concernant le prix du lait à être payé aux cultivateurs fournisseurs des laitiers de Valleyfield et Beauharnois, fixant le prix

à \$3.30 le cent livres de lait F. - A. F. la place d'affaires dudit laitier, pour du lait contenant 3.5% de gras.

Cette ordonnance entrera en vigueur le 1er octobre 1946.

NOUVELLE ORDONNANCE
En date du 19 octobre 1946, la

SE ROULE
BIEN
A BON
GOUT!

TABAC À CIGARETTES
**SWEET
CAPORAL**

Soixante et un nouveaux Chevaliers initiés dimanche dernier à Valleyfield

La salle des Chevaliers de Colomb était remplie à capacité par les membres de cette société — Une initiation fort bien réussie — Banquet d'huitres le jeudi 28 novembre prochain

Dimanche dernier avait lieu en la salle des Chevaliers de Colomb, Conseil 1180, de Salaberry de Valleyfield, une grande initiation de 61 nouveaux membres. Ce fut l'une des initiations les mieux réussies depuis nombre d'années.

En effet, 61 nouveaux membres affrontèrent plus ou moins bravement la fameuse chèvre traditionnelle de cette société. La salle fut remplie à sa pleine capacité dès deux heures de l'après-midi, c'est-à-dire à l'heure que débuta l'initiation et le soir alors que se déroulait le troisième degré. Plusieurs Chevaliers ne purent trouver place dans la grande salle du premier étage.

Voici les noms de ces nouveaux Chevaliers de Colomb qui ne man-

queront certainement pas de se souvenir de cette journée. René Ancetil, Gilles Barrette, Alfred Barrette, Doris Bequère, Acéder Bélanger, Octave Bellehumeur, Paul Ber-

Commission de l'Industrie laitière de Québec publiait dans la Gazette officielle de Québec, une nouvelle ordonnance modifiant celle du 5 octobre et se lit comme suit: A compter du 16 octobre 1946 inclusivement, tout marchand de lait doit payer directement à ses fournisseurs-producteurs, pour chaque 100 livres de lait qu'il reçoit de ceux-ci, un montant de 10 sous en plus du prix qu'il est tenu de payer en vertu des ordonnances du 5 octobre 1946.

Ce qui veut dire que tout cultivateur qui fournit du lait à un laitier de la cité de Salaberry de Valleyfield ou de la ville de Beauharnois, doit se faire payer \$3.40 pour chaque 100 livres de lait livré à condition qu'il contienne 3.5% de gras.

Sauveur Gosselin, agronome.
Valleyfield, Qué., le
19 novembre 1946.

gevin, Jean Boissonneault, Marcel Boissonneault, J.-Henri Brosseau, Jean Brunet, Adrien Carrière, Léonard Chayer, Robert Chartrand, Hercule Chatel, Jean-Marie Croteau, Adrien Daigneault, Ernest Daoust, Albert Deniger, Josephat Duhaime, Raoul Duhaime, P.-Emile Girouard, Antonio Gaudreault, G.-Edouard Giroux, Roland Guérin, Désiré Haineault, Jean-Paul Haineault, Donat Hubert, Frank Hope, Gilbert Huot, Henri Julien, Paul-Emile Laberge, Ovide Lafleur, Gabriel Langevin, Léo Langevin, Paul Laniel, Arthur Latulippe, Jean-Paul Laurin, Ferdinand Lauzon, Alpha Leblanc, Armand Leduc, (Suite à la page 11)

BONNE PAYE

pour cultivateurs
et bucherons

dans les
FORÊTS DE BOIS DE PULPE

... et, en plus,
une bonne nourriture, dans
des camps confortables

RAPPORTEZ-VOUS

- Au Bureau de Placement National le plus près
- A votre Comité local de Production Agricole
- A votre représentant Agricole Provincial
- A un représentant autorisé d'une compagnie de pulpe et de papier

Voici, en réalité, l'une des meilleures offres d'emplois de la saison... du travail au grand air, avec ce qu'il a de mieux en fait de nourriture, de logement confortable, et une occasion superbe de gagner et d'épargner beaucoup d'argent.

De nombreux emplois disponibles pour les hommes d'expérience... et une occasion excellente pour les cultivateurs et hommes de ferme qui veulent gagner de l'argent au cours de la saison tranquille.

Engagez-vous dès aujourd'hui... pour une saison entière de travail.



EMPLOIS POUR Coupeurs — Charretiers — Constructeurs de camps — Conducteurs de camions et de tracteurs — Forgerons — Cuisiniers — et autres.

L'INDUSTRIE de la PULPE et du PAPIER du CANADA

COURTIERS EN IMMEUBLES

NOUS ACHETONS
ET
NOUS VENDONS

- Résidences
- Commerces
- Etc., etc.

A de très bonnes conditions.



VOULEZ-VOUS VENDRE VOTRE PROPRIÉTÉ OU COMMERCE?

Adressez-vous à:—

SAUVE & FRÈRE

DELPHA SAUVE, ex-M.P.P.

ROBERT SAUVE, B.A.

57, rue Nicholson

Courtiers licenciés en immeubles.
Tél. 706

Valleyfield, P.Q.

SI VOUS ÊTES VENDEUR NOUS AVONS L'ACHETEUR — SI VOUS ÊTES ACHETEUR, NOUS AVONS LE VENDEUR

V
E
N
D
R
E
O
U
A
C
H
E
T
E
R

Inauguration officielle de la tempérance à Valleyf'd, une garantie de longue vie

Journée anti-alcoolique organisée par les Cercles Lacordaire et Ste-Jeanne d'Arc — Sous la présidence de S.E. J.-A. Langlois

Dimanche dernier, le 10 octobre avait lieu, à Valleyfield, une journée anti-alcoolique, organisée par les Cercles Lacordaire et Sainte Jeanne d'Arc, cercles fondés pour faire la lutte active à l'alcoolisme. Cette journée était sous le distingué patronage de Mgr Léger, V.G., et la présidence d'honneur de Son Exc. Mgr. J. A. Langlois, évêque du diocèse.

Dans l'avant-midi, le Rév. Père Villeneuve, aumônier du district de Québec fit le sermon à toutes les messes; il parla de la lutte entreprise au pays du Québec contre l'alcool, fléau moderne de la société, et destructeur malheureusement si efficace de la vie familiale, comme de l'honneur individuel.

Dans l'après-midi, dans le sou-bassement de la Cathédrale, avait lieu un "forum" populaire, dirigé par M. Vézina, de Québec, président général des Cercles Lacordaire. On y discuta des problèmes et des questions intéressants tous ceux qui l'avaient de la race ne laisse pas indifférents. Ce "forum" populaire remporta un grand succès et les orateurs furent religieusement écoutés, et chaleureusement applaudis.

Le soir, toujours dans le sou-bassement de l'église, d'autres orateurs, venus de tous les coins de la province, et même du dehors, tous officiers de Cercles Lacordaire, firent part aux auditeurs qui remplissaient la vaste salle, de leurs expériences comme organisateurs. M. Vézina, de Québec, le président général fit un magistral discours qui lui valut une véritable ovation.

Le président général est certainement un homme d'une valeur exceptionnelle; on sent, lorsqu'il parle, qu'il est sincère, et il sait communiquer son enthousiasme à ceux qui l'écoutent. De plus, c'est un apôtre dans toute l'acception du mot. Il s'est donné tout entier à la tâche de faire régner la tempérance partout. Son profond dévouement et sa grande sincérité rayonnent de toute sa personne, dans toutes ses paroles, dans chacun de ses gestes. C'est un dévoué, un sincère, et un travailleur qui met toute son âme dans ses activités.

Après ce discours qui fut commenté de la façon la plus élogieuse, et avec le tact que nous connaissons tous à Mgr. Léger, V.G., Curé de la Paroisse-Cathédrale, on procéda à l'initiation de nouveaux membres. Environ soixante personnes furent initiées alors, dont quelques unes de Beauharnois.

C'est à cette occasion que le nouveau Cercle Lacordaire de Valleyfield fut officiellement inauguré.

Ensuite, ce fut un programme musical préparé et exécuté par des membres du nouveau Cercle. M.

Vic. Maher, Troubadour Lacordaire, de Valleyfield, bien connu dans le monde de la radio fit entendre quelques chansons de folklore de son répertoire qui furent très applaudies.

Enfin, à 11 heures p.m. Heure Sainte dans la Cathédrale, prêchée par le Rév. Père Villeneuve, de Québec. L'église était remplie à capacité. Et à minuit et cinq minutes, Communion générale pour tous ceux qui désiraient le "PAIN DES FORTS." Plusieurs centaines de personnes s'approchèrent alors de la Sainte Table.

C'était le digne couronnement de cette journée inoubliable.

Nous regrettons sincèrement que l'espace qui nous est alloué ne nous permette pas de donner de plus amples détails. Mais il nous faudrait au moins deux pages entières pour donner le compte-rendu de toutes les allocutions qui furent prononcées au cours de cette journée Lacordaire. Qu'il nous suffise de dire que toutes étaient remplies de cet esprit de combativité et de dévouement, de compréhension et de charité chrétienne qui caractérise tout spécialement l'organisation des Cercles Lacordaire et Sainte Jeanne d'Arc.

Pour tout résumer en une phrase lapidaire—et, hélas—un lieu commun, ce fut un succès qui dépassa même les espoirs les moins modestes.

Il ne nous reste plus qu'à espérer que bientôt, dans notre paroisse, un Cercle Lacordaire et un Cercle Sainte Jeanne d'Arc fassent leur apparition. Et que des manifestations comme celle du 10 octobre dernier se produisent chez nous. Ce serait là, une source de bénédictions divines pour notre chère paroisse de Saint Clément de Beauharnois.

Rapatriés de retour au pays

Un des derniers groupes à revenir au Canada

La statistique récemment publiée par le quartier général de l'armée révèle que 281,012 militaires canadiens (hommes et femmes) sont revenus au Canada au cours de la période du 8 mai 1945 au 9 novembre 1946. Ce total comprend 3,818 cas de maladie; 1,418 prisonniers de guerre de l'Extrême-Orient; 333 membres, des forces armées postés en Australie et 923 militaires

BONNE FETE



Voeux de bonne fête à M. EUGÈNE LEDUC à l'occasion de son 18e anniversaire de naissance le 3 novembre dernier. De la part de ses parents et amis.

Deux automobiles s'accrochent

Sur la rue Alexandre

Deux automobiles se sont accrochées mardi dernier sur la rue Alexandre en face du numéro 17. Il s'agit des automobiles de MM. Alfred Couillard, de Aubry, et Charles Cadieux, marchand de notre ville.

M. Couillard au volant de son automobile circulait du nord au sud sur la rue Alexandre quand il accrocha le garde-boue droit arrière de l'automobile de M. Cadieux, qui à ce moment était conduite par M. Gaston Dorais, domicilié sur la rue Danis à Valleyfield.

Beauharnois

On annonce les fiançailles de Mlle Russell, fille de M. et Mme Joseph Russell, autrefois de Beauharnois, à M. Narcisse Théberge, de St-Antoine de Padoue, Abitibi. Meilleurs voeux de bonheur, de la part de sa famille et de sa soeur et beau-frère, M. et Mme Ernest Bertrand.

M. et Mme Sylvio Chayer, Mlle Yvonne Fleury, de Hull et M. Chayer de Salaberry de Valleyfield, étaient de passage à Beauharnois samedi dernier, les invités de M. et Mme O. Chayer.

Mlle Georgette Bergeron a passé la fin de semaine à Salaberry de Valleyfield, en visite chez M. et Mme Audette.

Mlle Gilberte Chayer était de passage à St-Stanislas de Kostka dimanche dernier visitant ses grands-parents, M. et Mme D. Bergeron.

Joyeux retour à nos chasseurs de Beauharnois: MM. Edgar G. Doucet et Ovide Caubier, de retour après avoir passé plusieurs jours à Notre-Dame des Lacs.

Mlle Rita Lefrançois de Ste-Anne de Beaupré était de passage à Beauharnois, en fin de semaine.

M. et Mme Lucien Primeau et leurs enfants, visitaient dimanche dernier M. et Mme Georges St-Michel de Salaberry de Valleyfield.

de la région des Antilles.

Il ne reste plus que 2,812 militaires canadiens qui attendent encore leur rapatriement. De ce total, de 800 à 900 sont arrivés au pays cette semaine à bord du "Samarita". Voici une liste des soldats de la région qui sont revenus au Canada à bord de ce paquebot: le sergent L. Guérin, de Châteauguay; le caporal R.-A. Labelle, le soldat S.-H. Legend et le caporal L.-G. Letang, de Beauharnois; le soldat J.-W.-P. Parent et le soldat B. Pilon, de Melochville.

La Gazette de Valleyfield

Journal hebdomadaire de rédaction et d'information entièrement dévoué aux intérêts de Valleyfield et du district.

JEAN-CLAUDE LEFEBVRE, Rédacteur-en-chef

Casier postal N

44, rue Ste-Cécile

Téléphone 735

Vol. 11

Jeudi, le 21 novembre, 1946

No 26

Le Ministre de l'Agriculture visite les importants travaux de drainage à Ste-Clothilde

Une savane de terre noire qui deviendra sous peu le meilleur endroit de la province de Québec pour la culture maraîchère — Dans le comté de Châteauguay

L'hon. Laurent Barré, ministre québécois de l'agriculture, accompagné de M. Hercule Riendeau, député de Napierville-Laprairie, ainsi que de M. Jules Simard, sous-ministre de l'agriculture, de M. Wilbrod Dubé, ingénieur en chef à l'office du drainage, et d'un autre ingénieur, M. Chevette, a visité jeudi dernier, les gigantesques travaux de drai-

nage effectués sur le Norton Creek, à Sainte-Clothilde, comté de Châteauguay, pour récupérer 17,000 à 18,000 acres de terre et améliorer par le fait même une étendue de 50,000 à 60,000 acres.

Il s'agit d'une savane de terre noire qui, d'après les experts, est appelée à devenir le meilleur endroit de la province de Québec pour la culture maraîchère.

La Banque de Montréal mérite la plus haute distinction de l'année

Un nouveau moyen publicitaire — Cette distinction est décernée par une revue mensuelle de New-York

Pour la première fois dans l'histoire du pays, une banque canadienne—la Banque de Montréal—a mérité la plus haute distinction internationale de l'année, le prix Socrate, pour ses annonces des douze derniers mois.

Cette distinction est décernée par "Bank Ad-views", revue mensuelle de New-York qui s'intéresse essentiellement à la publicité des banques et des sociétés fiduciaires de l'Amérique du Nord, dont le nombre dépasse 15,000. Au cours de l'année, plusieurs annonces de la B de M ont reçu la mention Socrate attribuée à la meilleure annonce bancaire du mois, tandis que d'autres annonces ont été signalées par la revue. La B de M a ainsi compilé, pour l'année, un total de points plus élevé que tout autre banque du continent américain.

En rendant hommage à la B de M et à son directeur des relations

extérieures, M. Munro Brown, "Bank Ad-views" écrit: "La Banque de Montréal a réalisé une campagne d'annonce impressionnante et durable... La Banque de Montréal a ouvert la voie. Cette réalisation mérite tout au moins l'étude minutieuse et la considération des autres institutions du même genre".

Pour remporter le prix Socrate, la B de M dut se distinguer dans trois catégories importantes: par les idées qui "vendent" le service bancaire; par l'agencement et l'illustration des annonces; par l'effet général de ces annonces sur les relations entre la banque et le public.

Pour la plupart, les récentes annonces de la Banque de Montréal portaient sur les dangers de l'inflation et indiquaient les moyens de les combattre.

Châteauguay

RESULTAT DES NOTES D'OCTOBRE Ecole de Bellevue

3e année: Pierrette Bigaouette, 89; Andrée Faubert, 81; Denise Marchand, 73; Andrée Bolduc, 68; Claire Allard, 65.

2e année: Laurette Bourdon, 89;

Grégoire Primeau, 76; Micheline Gendron, 69; Roméo Allard, 63; Maurice Dupont, 63; Raymond Forest, 60.

1ère année: Gérard Chaput, 90; Yvon Laberge, 87; Jeanne Gendron, 86; Jean-Pierre Gendron, 85; Luc Faubert, 85; Gérald Chaput, 83; Marie-Paule Marchand, 80; Thérèse Allard, 65.

Madeleine Marchand, inst.

Grande Kermesse (BINGO)

au sous-sol de la Cathédrale

Mercredi, le 27 novembre à 8,00 hrs p.m.

Organisée au profit de la Paroisse St-Eugène afin d'aider à la construction de la nouvelle chapelle de cette paroisse.

VENEZ EN FOULE!

DANDURAND & FRERE

BOIS DE CONSTRUCTION

FINISSONS D'INTERIEUR — BOIS TOUTES DIMENSIONS TOITURES D'AMIANTE

DONNACONA (BOIS D'ISOLATION)

Téléphones:— Résidence 431; Bureau 540

près de la Gare du New-York Central

RUE JACQUES-CARTIER

VALLEYFIELD, P.Q.

Casier postal 539

Un citoyen d'Ormstown---

(Suite de la page 1)

Un Mexicain ingénieux vient de ressusciter une version moderne du vieux truc du prisonnier espagnol, et de sa jolie fille de 18 ans incapables de rentrer en possession d'une fortune de \$285,000.

Depuis la mise à jour de la supercherie du banquier mexicain emprisonné, la police a eu quelques appels d'autres résidents de Québec ayant reçu une lettre les invitant à aller porter \$6,300 à un inconnu, au Mexique.

"Nous ne serions pas étonnés d'apprendre que quelques-uns des récipiendaires auraient répondu à l'invitation et auraient de fait été frustrés de leur avoir par les adroits escrocs", a déclaré un porte-parole de la police.

Puis il a souligné certains détails de la lettre qui révèlent qu'elle est rédigée sous forme de circulaire, avec les précisions de nom, de date et de montants ajoutés par la suite avec une encre plus légère: "Le truc fonctionne depuis plusieurs années, mais conserve un attrait toujours aussi vif pour les personnes sans méfiance. A ne pas oublier également l'attrait de la jeune fille de 18 ans, très jolie, qui sera laissée sans protecteur avec près de \$200,000 en banque. Bien des riches personnes se laisseraient prendre à moins".

La formule moderne suit de près celle qui a fait fureur au début du siècle: aujourd'hui, le prisonnier a simplement changé de nationalité; il est devenu banquier mexicain et ses trésors proviennent d'une banqueroute à laquelle de mauvaises opérations l'ont acculé.

Avant la débâcle, il a réussi à détourner une somme de \$285,000 qu'il a empaquetée dans une valise et déposée à la consigne d'un bureau des douanes des Etats-Unis, où elle demeurera tant qu'on ne rapportera pas le reçu.

Ce reçu ou ticket a été caché dans une seconde valise que le banquier avait en sa possession lors de son arrestation par la police mexicaine.

Le sujet brûlant des \$6,000

C'est alors que le malheureux prisonnier aborde le sujet délicat et brûlant qui fait l'objet des missives qu'il a déjà envoyées à un résident de Ormstown, comté de Châteauguay, et à un industriel de Saint-Jean:

"Je viens, explique-t-il, d'être condamné à trois années d'emprisonnement ainsi qu'à une amende de 25,000 pesos en sus des frais de cour s'élevant à 4,987 pesos.

"Jusqu'à ce que cette amende soit payée, ma valise contenant le précieux reçu est gardée sous séquestre par les autorités judiciaires et ma pauvre et innocente fille est incapable de se procurer l'argent dont elle a grand besoin. Bien plus, si l'amende n'est pas payée avant le 10 décembre prochain, mes biens seront vendus et mon trésor perdu à jamais.

"Gardez le secret"

"L'un de vos amis qui vit ici sous un nom d'emprunt m'a recommandé votre nom comme un ami capable de venir à mon secours. Tout ceci doit rester entre nous trois. Gardez ce secret comme moi je me fie à votre loyauté et à votre discrétion absolue. Comme je suis en prison, notre intermédiaire sera un ami à moi qui est geôlier de ma prison.

"Je vous en prie, venez avec l'argent nécessaire, environ \$6,300 en billets canadiens, et entrez en contact avec la personne dont j'inscris le nom au bas de la présente lettre. Cette personne payera l'amende, ce qui lui permettra de rentrer en possession de mes biens sous séquestre, y compris la valise contenant le reçu des douanes américaines où ont été déposées les \$285,000.

Le rôle de la jeune fille

"Bref, vous venez à Mexico, vérifiez les documents, télégraphiez au poste des douaniers pour voir si la valise s'y trouve toujours, payez l'amende, et alors vous rendez immédiatement avec ma fille aux Etats-Unis prendre possession du trésor. Elle vous remettra \$100,000 et déposera le reste à une banque à son nom".

Comme dernier paragraphe, un mot d'avertissement: "N'emportez pas de chèques personnels ou de lettres de crédit qu'il serait difficile d'encaisser. Emportez l'argent et espèces ou en chèques de voyageurs". Puis je nom et l'adresse à Mexico d'un ami fiable qui rencontrera le sauveur canadien.

La police provinciale, que l'un des récipiendaires de ces lettres a chargé de conduire une enquête en demandant que son nom ne soit pas dévoilé, a précisé qu'il n'y a rien à faire pour traduire devant les tribunaux locaux l'escroc mexicain et ses complices, car aucun traité d'extradition n'existe entre le Mexique et le Canada.

Jean-Marie Lussier meurt et son jeune compagnon est blessé dans un accident

Jean-Marie Lussier n'était âgé que de 5 ans — Pierre Lemieux, également âgé de 5 ans, gît actuellement à l'hôpital d'Ormstown à la suite de cet accident survenu à St-Antoine-Abbé

Jean-Marie Lussier, bambin de 5 ans, dont les parents demeurent à Saint-Antoine Abbé, comté de Châteauguay, à quelques milles de Valleyfield, a été mortellement blessé et un petit copain, Jean-Pierre Lemieux, 5 ans, du même village également blessé au cours de ce même accident, gît actuellement à l'hôpital d'Ormstown où il souffre d'une fracture à la jambe gauche.

L'accident est survenu à environ un mille de St-Etienne Abbé, mardi après-midi dernier. Le père de la jeune victime, M. Joseph Lussier, était à décharger des ordures à l'endroit mentionné, quand l'accident se produisit. Les deux enfants jouaient dans ce voisinage, quand ils furent renversés par une automobile conduite par M. Marie

Brooks, de Franklin Centre, comté de Huntingdon.

Le jeune Lussier succomba, tôt mardi soir dernier, quelques heures après son transport à l'hôpital d'Ormstown où son copain gît encore, souffrant d'une fracture à la jambe gauche.

COQUERELLES

Faites désinfecter vos maisons et établissements publics.

En vous adressant

L.-P. BRISSON

88, Chemin Laroque,

Tél. 1023-B

31-7-14-21

Choix! Qualité! Economie!

Achetez votre manteau de fourrure en novembre et Guindon Fourrures vous assurera ces trois grands avantages



Nous invitons à se hâter toutes celles qui ne se sont pas encore procuré leur manteau de fourrure. Au rythme actuel de la vente, nous craignons que le choix ne vienne bientôt à diminuer. Il faut aussi prévoir que les prix peuvent fort bien augmenter.

Nous avons eu la prévoyance de nous procurer nos fourrures il y a déjà longtemps. Voilà pourquoi nos prix actuels ne se ressentent pas du tout de la dernière hausse.



LES MANTEAUX QUE NOUS VENDONS SONT FABRIQUES DANS NOS PROPRES ATELIERS.

49, rue du Marché Tél. 552-W Valleyfield, Qué.

Bessette et Majeau sont à l'avant

AVEC LES

Braves de Valleyfield

La direction des Braves de Valleyfield était des plus dégoûtées de la tenue des arbitres à Shawinigan dimanche dernier. Pour une fois, les autorités des Cataractes de Shawinigan étaient du même avis que Valleyfield en dépit du fait qu'elles venaient de faire subir une défaite aux Braves par 7-4.

La Ligue Senior ne devrait pas tolérer que les joutes soient laissées entre les mains d'arbitres locaux et incompetents. Si les choses continuent de la façon certains joueurs se feront sérieusement blesser. Des tactiques comme celles dont on a été témoin dimanche, à Shawinigan, ne se voient même pas chez les bûcherons.

Ici nous voulons parler de l'incident Carthy-Bessette dont les résultats conduisirent à la punition "match" de Brennan et aussi celle de Joannette, quelques instants plus tard. Carthy est un joueur qui aime donner des coups mais s'insulte si l'adversaire a le malheur de le toucher. Bessette, joueur agressif et rude, reçut un solide coup de bâton sur la tête, coup bien préparé et prémédité de la part de Carthy.

Bessette ne prit pas le temps de demander d'explications et répéta le même geste, mais d'une façon plus solide, sur Carthy. Celui-ci branla un peu et finalement les arbitres bannirent les récalcitrants. C'est à la suite de cet incident que les arbitres prouvèrent catégoriquement et décisivement qu'ils n'étaient pas des compétents.

Un spectateur donna un solide coup de poing à Bessette, près de la bande du Valleyfield. Bessette n'hésita pas un moment et appliqua un bon coup de bâton sur la tête de ce nouvel adversaire. La police fit immédiatement son apparition sur le banc des joueurs du Valleyfield, sans raison apparente, mais pour garder les joueurs du Valleyfield sur le banc. Les incidents dans cette deuxième période furent si variés et nombreux qu'il est impossible de tous les décrire.

Fernand Majeau joua dimanche sa meilleure partie de la saison. Il travailla sans relâche du commencement à la fin de la partie. Aussi réussit-il à prendre part à

tous les points du Valleyfield, tout comme Marcel Bessette.

Fernand voulait apparemment faire belle figure à Shawinigan car il jouait pour la première fois devant son fiston Jean-Paul, âgé de 4½ ans. Le jeune Majeau criait souvent "papa fait attention—il te frappera". Jean-Paul n'aime pas les joueurs du Shawinigan!

Marcel Bessette voulait aussi faire belle figure dans sa première partie avec les Braves de Valleyfield. Mme Bessette fit le trajet Valleyfield-Shawinigan pour apporter "bonne chance" à son époux. Ce fut un voyage heureux mais très mouvementé pour Mme Bessette, qui n'hésita pas de faire connaître sa pensée aux arbitres qui osaient passer près d'elle au cours de la partie.

Un bon nombre de spectateurs de Valleyfield se rendirent à Shawinigan dimanche dernier. Aussi furent-ils grandement déçus de la défaite des Braves et surtout de la piètre tenue des arbitres Turgeon et Gauthier.

Pete Pidsodny compta un fameux point jeudi dernier lorsque les Braves réussirent à écraser les As de Québec par 5-0. Cette victoire marquait, incidemment, le premier blanchissage de Déchéne (manière exacte d'épeler le nom de ce cerbère).

Le trio Emberg-Joannette-Kovalchuk a évolué à merveille à Valleyfield, contre Québec, jeudi soir dernier. Par contre ces trois joueurs ont raté toutes les belles occasions qu'ils eurent dans la joute qui eut lieu à Shawinigan dimanche.

Mme Marcel Bessette et l'amie de Maurice Robidas n'estiment aucunement Shawinigan et ses joueurs. Maurice poussa le chef de Police de Shawinigan lorsque ce constable voulut empêcher Maurice de se porter au secours de ses coéquipiers qui recevaient une orage de punitions de la part des arbitres.

Les As de Québec reviendront encore une fois à Valleyfield jeudi soir prochain, le 28 novembre, et de nouveau jeudi, le 5 décembre.

Il est plus que probable que la soirée du jeudi, 5 décembre, sera

(Suite à la page 11)

Ils sont les étoiles du Valleyfield dans la joute chaudement disputée à Shawinigan dimanche dernier — Les arbitres laissent à désirer à Shawinigan comme ailleurs — Punitions match à Joannette et Brennan — Les Braves blanchissent Québec, 5-0

Dans la première joute à Shawinigan Falls contre les Braves de Valleyfield, le 27 octobre dernier, la question des arbitres a été discutée assez longuement par les intéressés. Les personnes qui doutaient de la tenue de ces arbitres ont été convaincues dimanche dernier, encore à Shawinigan-Falls, que ces officiels sont des incompetents. Cette remarque se fait aussi bien cette fois-ci qu'au cours de la joute du 27 octobre.

Les décisions des arbitres dans le circuit Slater ont laissé beaucoup à désirer depuis les débuts de la saison, et d'une façon particulière à Shawinigan-Falls et Valleyfield.

Dimanche dernier les Braves ont subi une humiliante défaite contre les Cataractes par le score de 7-4, grâce au beau jeu d'ensemble des joueurs locaux, de la piètre tenue des arbitres et surtout leurs décisions incompréhensibles.

Marcel Bessette, brillant ailier des Braves de Valleyfield, s'aligna pour la première fois dimanche, à Shawinigan, et prit part aux quatre points de son équipe. N'eut été sa présence presque

continue au pénitencier, Marcel aurait peut-être fait gagner les Braves. Malheureusement ce rusé joueur des Braves ne recevait pas de sympathies de la part des arbitres qui suivaient tous ses mouvements.

La partie débuta à une allure assez vive avec les deux équipes manquant de très belles chances de compter. Les locaux prirent une avance dès la deuxième minute de jeu mais les Braves annulèrent les chances et ensuite prirent une avance d'un point quelques instants plus tard pour la première et dernière fois de la partie.

La ligne formée de Majeau-Bessette et Brennan se montra très dangereuse et menaça à maintes reprises le gardien Cotnoir. Toutefois cette ligne ne demeura intacte qu'environ cinq minutes étant donné que Bessette se faisait punir à presque chaque apparition sur la glace. La période se termina par 3-2 en faveur des Cataractes.

Punitions nombreuses

La deuxième période de cette joute sera le sujet principal de nombreux commentaires pour des semaines à venir, au moins

jusqu'à la prochaine visite du Shawinigan à Valleyfield.

Des punitions "Match"

Dès les débuts de cette période Bergeron et Bessette se bousculèrent près du banc du Valleyfield. Les arbitres arrêtaient le jeu pour bannir les deux joueurs mais un spectateur trop bouillant frappa Marcel Bessette dans le dos avec ses poings. Ce dernier n'hésita pas un seul instant et frappa ce spectateur avec son bâton d'une façon si nette et claire qu'il disparut des environs de Shawinigan en quelques secondes.

Ce geste fut mal vu des autres spectateurs et les arbitres, apparemment sans le réaliser sur le coup, donnèrent une punition de 10 minutes à Bessette. Ceci désorganisa complètement les Braves et le jeune Brennan ne put s'empêcher de protester lui aussi contre cette décision. Brennan ne pris pas les remarques de l'arbitre Turgeon et lui appliqua un dur coup de poing à la mâchoire. Les résultats de ce geste sont maintenant bien connus.

A la suite d'une longue discussion entre les intéressés la joute continua mais pour quelques minutes seulement, soit lorsque Carthy et Joannette se disputaient la rondelle près de la section réservée aux joueurs du Shawinigan, et ceci ne plaisaient à

(Suite à la page 11)

chez

LUCIEN LEDUC

Vu la rareté des marchandises, il est temps plus que jamais de commander immédiatement votre paletot pour l'hiver prochain.

TOUT FAIT OU SUR MESURES !

"STYLE et QUALITE"



Skis!

Gourets !

Jeux pour enfants

Hockey!

Badminton!



AUBAINES EXCEPTIONNELLES!

QUALITE et QUANTITE!

"CE QUE VOUS CHERCHEZ NOUS L'AVONS"

VISITEZ IMMEDIATEMENT!

CHEZ

Lucien Leduc

Rue Nicholson Valleyfield Tél. 1292

RAFLE DE DINDES

Grande râfle de

75 BEAUX DINDES

au profit de

L'Union Musicale de Valleyfield

au soubassement de l'église du Sacré-Coeur

Les 6 et 7 décembre, 1946

Venez encourager vos musiciens.

...

LORENZO CHARTRAND,
Secrétaire

(21-28-5-C)

Beauharnois et Bellerive sont les vainqueurs à l'aréna dimanche dernier

Défaite du Restaurant Ménard au compte de 5 à 2 — Valleyfield Intermédiaire est vaincu par Bellerive au compte de 4 à 1 — Le cerbère du Beauharnois est sensationnel — Rondelle mise au jeu par M. Gérald Meunier, président de la Chambre de Commerce des Jeunes

Dimanche dernier, à l'aréna de Valleyfield, une très belle assistance vit le Beauharnois et le Bellerive l'emporter sur leurs adversaires respectifs, le Rest. Ménard et le Valleyfield Interm. Ces deux dernières équipes furent défaits au cours de deux intéressantes joutes qui furent des plus appréciées par les nombreux spectateurs.

A l'occasion de l'ouverture de la semaine provinciale des Chambres de Commerce des Jeunes de la province de Québec, M. Gérald Meunier, président de la Chambre de Commerce des Jeunes de Valleyfield mit la rondelle au jeu. Il était accompagné de M. Adrien Lefebvre, vice-président; M. Laurent Gagnier de Beauharnois, M. Jean Paul Gougeon et M. G. Théorét.

La première joute fut des plus rudes et les arbitres furent dans l'obligation de décerner de nombreuses punitions aux joueurs du Beauharnois et du Rest. Ménard. Ces derniers furent vaincus au compte de 5 à 2 mais il faut ajouter que le Beauharnois doit la victoire à son gardien de buts qui fit de nombreux arrêts sensationnels au cours du dernier engagement. Roussel vola plusieurs points certains aux joueurs de Théorét.

Le Beauharnois prit les devants dès les premières secondes de la joute alors que J. Marchand compta le premier point après 25 secondes de jeu dans la période initiale. Ce premier point fut suivi d'un deuxième quand Brown réussit à déjouer Lecuyer après un bel effort individuel. Quelques minutes plus tard Bonnier du Rest. Ménard réussissait à scorer le premier point de son équipe lorsqu'il reçut des passes de Latour et Lecompte. Avant la fin de cette première pé-

riode, Byette augmenta l'avance du Beauharnois en déjouant Lecuyer pour scorer le troisième point.

Dans la deuxième période il n'y eut aucun point de scorer bien que les joueurs des deux équipes fournirent du très beau travail. Toutefois les joueurs de l'équipe Ménard semblaient manquer complètement de cohésion. Tous les joueurs voulaient jouer et personne ne voulait s'en retourner sur le banc de repos lorsque le gérant voulait changer ses lignes.

Dans le dernier engagement, le cerbère du Beauharnois fut constamment en danger car les joueurs de Théorét vinrent souvent bien près de compter. Durant cette période ces derniers eurent l'avantage du jeu. Roussel fit de nombreux arrêts sensationnels et vola plusieurs buts certains aux joueurs du Rest. Ménard. Hatch compta le deuxième point de ce dernier club après avoir reçu une passe de Hawkhurst.

Les joueurs des deux équipes jouèrent avec une très grande rudesse dans cet engagement et à un moment il vint bien près d'avoir une bagarre générale. Avant la fin de la joute, Boyer augmenta le score du Beauharnois lorsqu'il réussit à déjouer Lecuyer pour compter le quatrième point de ce club.

Deuxième partie
La deuxième joute mettant aux prises les deux grands adversaires, le Valleyfield Interm. et le Bellerive, fut des plus rapides et des plus intéressantes. Les joueurs de Lacroix durent baisser pavillon devant la détermination des joueurs de Lafontaine. Ces derniers remportèrent la victoire au compte de 4 à 1.

Ménard qui faisait sa première

Braves de Vall'd.

(Suite de la page 10)

la soirée "Malone". La direction des Braves invitera une délégation des autorités de cette ville à venir à Valleyfield à cette occasion. Il est bien probable que plusieurs centaines de personnes de Malone viendront à Valleyfield à cette occasion.

La joute Journalistes vs Leduc aura lieu au cours du mois de janvier. Cette joute annuelle suscite beaucoup d'intérêt chez les intéressés à chaque année et c'est pourquoi elle aura lieu cette fois-ci en janvier, ce qui permettra de préparer avec soin cette "importante" fin de semaine.

Les bouteilles de rye (vides) sur la glace à Shawinigan n'étaient pas rares, surtout après l'incident Bessette-Carthy. Valleyfield avait son médecin à ses côtés à Shawinigan "en tout cas". Le Dr Paul-Emile Larivière est un sportif reconnu et ses soins sont appréciés tant des joueurs locaux qu'adversaires.

Lucien Déchène s'y connaît dans le bout de Trois-Rivières, Québec, Shawinigan. Il est natif de Québec.

Campbell et Maloney ont évolué avec Shawinigan dimanche et ont été très dangereux.

Lucien Leduc remania ses lignes d'une façon excellente après le renvoi de Brennan et Joannette. Majeau et Bessette alternèrent à tour de rôle entre Kovalchuk et Emborg.

Dan Porteous compta un fameux point à Shawinigan sur des passes de Richardson et Strain. Porteous en méritait plusieurs autres, n'eut été la magnifique tenue de Cotnoir. Frère de Frank Porteous, Danny est un joueur qui fera sa marque dans la Ligue Senior cette année.

Plusieurs centaines de billets pour la joute Valleyfield à Royal, dimanche prochain, le 24 novembre, sont en vente à Valleyfield. Il s'agit de les réserver et les réclamer de M. Alfred Soucy, à l'Aréna de Valleyfield. Cette joute à Montréal commencera à 2.30 heures précises.

Les personnes qui font réserver des billets par téléphone à l'Aréna de Valleyfield, sont priées de les réclamer au moins une demi-heure avant la partie, autrement ils seront mis en vente.

En agissant ainsi la direction ne risque pas de perdre des centaines de billets à chaque joute par le fait même de plaquer à des personnes qui auraient assisté à l'événement n'eut été ces réservations. Aux intéressés d'y voir.

Bessette et Majeau...

(Suite de la page 10)

MM. les arbitres. Carthy trébuché et l'arbitre Turgeon fit signe à Joannette de s'en aller au "frigidarium". Ce dernier et tous les spectateurs présents n'y comprenaient rien. Joannette s'avança vers l'arbitre pour recevoir des explications et lorsque celui-ci refusa de répondre aux questions posées par le hockeyiste, Joannette le poussa avec son gouret et, encore une fois, l'arbitre ordonna une punition match.

D'après les règlements Joannette et Brennan ne joueront pas ce soir contre les Royaux. Toutefois, la direction des Braves devait rencontrer les autorités de la ligue Senior et de la Q.A.H.A. afin de fournir des précisions plus claires sur ces punitions aux joueurs Brennan et Joannette. Il est plus que probable que la "Kitoute" jouera ce soir.

La joute se termine

La joute se termina finalement vers 4.45 avec le Shawinigan en tête: 7-4.

Majeau a joué une de ses meilleures parties de la saison, aussi figurera-t-il dans les quatre buts

Paul E. Bourdon
MERCERIES POUR HOMMES
Habits et paletots SEMI-READY
Tout fait ou Sur Mesures
Chapeaux Buckley Brooks
SOULIERS, CHEMISES, GANTS, ARTICLES DE TRAVAIL, ETC.

PAUL E. BOURDON

5, rue du Marché Tél. 631 Valleyfield, Qué.
Donnez vos commandes d'habits sur mesures à bonne heure

Le Royal à Valleyfield ce soir même

Quelques changements dans la cédule

Au cours d'une assemblée spéciale de la Ligue Senior de Hockey tenue lundi soir, à Montréal, les dirigeants de cette ligue ont fait certains changements à la dernière cédule émise la semaine dernière par M. George Slater. Ces changements sont publiés ailleurs dans ce journal.

Contrairement à ce qui a été annoncé précédemment le Valleyfield jouera à Valleyfield ce soir contre le Royal au lieu de la joute cédulée à Montréal. D'autre part les Braves se rendront dans la métropole dimanche pour y rencontrer les joueurs de Frank Carlin.

Ces quelques changements sont apparemment de nature à faire bénéficier tous les intéressés.

comptés par le Valleyfield.

SOMMAIRE

Arbitres: Gauthier et Turgeon.

Première période

- 1—Shawinigan: Foster (Carthy, Théberge) ... 2.22
- 2—Valleyfield: Bessette (Brennan, Majeau) ... 3.45
- 3—Valleyfield: Brennan (Majeau) ... 4.24
- 4—Shawinigan: Carthy (Foster, Campbell) ... 12.48
- 5—Shawinigan: Carthy

- (Foster) 19.07
- P Punitions: Campbell, Bessette 2, Théberge, Carthy.
- Deuxième période
- 6—Shawinigan: Carthy (Foster) 2.17
- 7—Shawinigan: Campbell (Carthy) 13.17
- 8—Shawinigan: Delon-champs 14.25
- Punitions: Bergeron, Bessette, 10 minutes, (Mauvaise conduite), Brennan (punition de match, mauvaise conduite), Théberge, Gravel, Joannette (punitions mineure et de match, mauvaise conduite).
- Troisième période
- 9—Valleyfield: Porteous (Majeau, Bessette) ... 14.12
- 10—Valleyfield: Bessette (Majeau, Boyer) 18.27
- 11—Shawinigan: Aubuchon 18.43
- Punitions: Foster, Carthy (majeure), Bessette 2, Kosick.

Soixante et un ...

(Suite de la page 7)

Armand Lefebvre, Arcade Léger, Jules Lizotte, Gérard Meloche, Réal Mercier, Philidor Meury, Léo Montpetit, Laurent Rochefort, Rodrigue Wilfrid, Roger Ryan, Alcide Samson, Adrien Sauvé, Eugène Sauvé, Luc Sauvé, Louis Philippe Sauvé, Alfred James Sheridan, Hervé St-Onge, Arthur Trépanier, Maurice Vachon, William Walsh. De ces initiés, 56 étaient de Valleyfield, 3 de St-Louis de Gonzague, 1 de Côteau du Lac, 3 de St-Timothée, 4 de St-Stanislas, 1 de St-Clet, 2 de Rivière Beaudette et 1 de St-Antoine.

Valleyfield Upholstering Limited

7, rue Académie Téléphone 505
VALLEYFIELD, P.Q.

Rembourrage — Couverture d'auto (tops)

Chesterfields.

(30-8-47)

Vous désirez installer chez vous

Un brûleur à l'huile

Ne tardez pas à venir nous voir et nous vous donnerons tous les renseignements voulus sur le fameux

Brûleur à l'huile V.M.P.

CONSULTEZ-NOUS SANS TARDER

Nous faisons le réparation, le nettoyage et l'installation
GARANTI

Leroux Nash Enr'g

59, St-Philippe Valleyfield, P.Q.

Bureau 775

Tél. R. 872-R

(21)



SOYEZ FORTS

SI VOUS SOUFFREZ DE:
FAIBLESSE, COURBATURES,
NERVOSITÉ, ÉPUISEMENT,
FATIGUE HABITUELLE,
MANQUE D'APPÉTIT...

Prenez Les **PILULES MORO**

La semaine prochaine
RADIO-CONCERTS CANADIENS
sous la direction de
JEAN DESLAURIERS
vous présenteront comme invités spéciaux
LE "QUATUOR ALOUETTE"
de réputation internationale
et **M. MARIUS BARBEAU**
éminent folkloriste
Poste CBF
lundi, 25 novembre, 9 h. à 9 h. 45



Un hommage au talent de nos hommes et femmes célèbres et un encouragement à ceux qui suivront leurs traces.

Orchestre de 45 musiciens, sous la direction de Jean Deslauriers, dans un choix des meilleures mélodies populaires ou mi-classiques.

DE LA
Quatrième Rangée

par
Philippe Malouin

La semaine qui vient de s'écouler a eu ses surprises. Pour n'en mentionner qu'une seule, il a été agréable au plus haut point pour les amateurs de notre ville de voir nos Braves administrer un blanchissage en bonne et due forme aux As de Québec. Ses derniers venaient de remporter cinq victoires consécutives et avaient même la veille triomphé des redoutables Royaux. Faisant preuve d'un jeu d'ensemble et d'une combativité qui ne s'est pas relâchée une seule minute nos représentants ont servi à leur public une exhibition de hockey à laquelle nous ne sommes pas habitués. La ligne Strain-Porteous-Richardson a constamment été en vedette.

Le dimanche suivant les Cataractes prenaient la mesure de nos Braves au compte de 7-4. En cette occasion ce fut toutefois la ligne nouvellement formée de Bessette (enfin réinstallé)-Majeau-Brennan qui attira l'attention des amateurs puisqu'elle prit part à nos quatre points; Majeau y alla de quatre assistances et Bessette compta deux fois et mérita deux assists. Cette joute fut marquée d'un nombre incalculable de punitions infligées par des arbitres incompetents et faisant preuve d'une partialité marquée. La punition de match donnée à Joannette fut tout simplement ridicule. Avouons toutefois que celle de Brennan fut réellement méritée lorsqu'il décrocha deux uppercuts à poings nus et un coup de bâton à l'arbitre.

Une entrevue avec M. Arthur Vinet

Tenant de rendre cette chronique plus intéressante et d'y inclure quelques primeurs, nous nous sommes rendus à l'Aréna mardi après-midi y rencontrer le président des Braves qui assistait à une pratique de ses porte-couleurs. Nous lui avons posé un tas de questions après lui avoir fait remarquer que ses réponses pourraient facilement prendre le chemin d'un journal, La Gazette de Valleyfield.

Q—Parlons finance, Arthur. Etes-vous satisfaits de vos recettes jusqu'à date?

R.—Je dois dire que la population coopère magnifiquement et nous espérons qu'elle continuera jusqu'aux éliminatoires inclusivement, car nous en serons. Nous avons atteint un nouveau record cette saison avec près de 800 billets de saison et nous en vendons de nouveaux à tous les jours. Nos assistances sont elles aussi très encourageantes et pas une seule n'a été de moins de 2100 spectateurs. Nous retirons enfin \$0.10 par billet lorsque nous jouons à l'étranger.

Q—Mais je croyais que c'était \$0.15. Les Volants recevaient ce montant, n'est-ce pas?

R.—Il est vrai que ces derniers retiraient à Montréal et à Ottawa cette somme de \$0.15, mais cela s'était conclu dans le secret et Québec, Shawinigan et nous-mêmes avions cru jusqu'à la semaine dernière que ces Volants retiraient le même montant que nous-mêmes.

Q—Notre ligne de Joannette-Kovalchuck-Emberg semble aller au ralenti depuis quelques parties.

CONTRE QUEBEC



LUCIEN DECHENE, populaire cerbère des Braves de Valleyfield, qui tentera d'obtenir son deuxième blanchissage contre les As de Québec jeudi soir prochain, le 28 novembre, lors de la deuxième visite des As à Valleyfield.

N'est-ce pas là ton impression, Arthur?

R.—N'oublie pas, Philippe, qu'elle est considérée par nos adversaires comme étant notre plus dangereuse force offensive. Il est alors tout naturel qu'elle soit plus surveillée que les autres; mais ces trois joueurs compteront plusieurs dizaines de buts avant que se termine notre saison, tu peux en être sûr.

Q—Orlando continue à jouer soixante minutes par partie. Allez-vous engager, si possible, un autre bon joueur de défense?

R.—Parlant de nouveaux joueurs, il nous reste encore trois cartes que nous pourrions faire signer, mais nous préférons attendre quelque temps. Vous aurez une surprise un de ces jours.

Q—Est-il vrai que nous avez des intérêts dans la Ligue Intermédiaire?

R.—Je ne comprends pas bien cette question.

Q—N'as-tu pas récolté une somme rondelette, dimanche alors que le Bellerive l'a emporté sur le Valleyfield. N'y avait-il pas un barbier de mêlé à cette histoire-là?

R.—Ce sont des choses qui font des heureux et des malheureux mais dont il ne faut pas parler trop ouvertement. De toute façon, notre Ligue Intermédiaire semble plus encouragée par le passé et elle le mérite grandement. Le calibre de jeu est intéressant et l'action ne manque jamais à ses rencontres. Dimanche il y avait près de 1000 personnes qui assistaient au programme double, mais ce nombre devrait doubler car ces jeunes méritent d'être encouragés.

Satisfait de ces renseignements, nous avons tiré notre révérence, et c'est ce que nous faisons à cet instant même. Et sur ce, à la semaine prochaine.

Jeunes agriculteurs de Québec vainqueurs à Toronto

Les équipes représentant les clubs de jeunes agriculteurs ou éleveurs de la province de Québec ont remporté de grands succès lors du concours national qui vient de se terminer à l'Exposition Royale d'Hiver à Toronto.

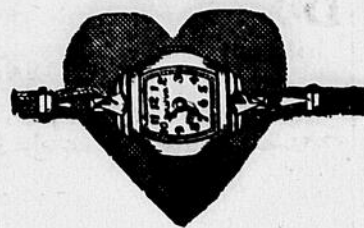
Deux équipes ont remporté le championnat pour l'appréciation du bétail laitier et des porcs. En effet, Albert Dumais et Marius Dion, de Honfleur, l'ont emporté sur cinq équipes pour l'appréciation des porcs, tandis que Donald McQuaig et Eric McCartney, d'Ormstown, prenaient le premier rang sur neuf équipes pour l'appréciation des bovins laitiers.

AU QUARTIER BELLERIVE

Rendez-vous du Cadeau

J.-P. AUDETTE, prop.

HORLOGERS — BIJOUTIERS



Suggestions pour vos FETES

Montres pour dames et messieurs, marques "Pierpont" et "Pierce".

CADEAUX DES

Ce sont des montres de précision. Aussi, Bagues à Diamants, Joncs de Mariage, Bijoux de fantaisie, Argenterie, etc.

81B, Grande Ile

Téléphone 1559-W

(14-21-28-5-12-C)

Québec jouera à Valleyfield jeudi prochain

Cette deuxième visite des As, le 28 novembre, suscite beaucoup d'intérêt

Les As de Québec joueront leur deuxième partie de l'année à Valleyfield jeudi soir prochain, le 28 novembre. Lors de leur première visite ici les As de Lex Cook furent blanchis par les Braves de Valleyfield au compte de 5-0.

C'est donc dire que cette joute suscite de nombreux commentaires tant chez les joueurs que chez les spectateurs. Aussi faudra-t-il s'attendre à de l'action et surtout de l'entraînement dans les deux camps ce soir-là.

Pour l'information des intéressés Renaud, qui fait toujours des siennes à Québec mais revêt son uniforme et ses gestes angéliques à l'étranger, aura de la compétition des Pidsodny, Orlando, Robidas, etc.

Cette joute commencera à 8.30

Sportsmen de retour de Toronto

Où ils ont assisté aux courses sous harnais et à l'Exposition

Quelques sportsmen bien connus de notre ville se rendaient dans la ville Reine la semaine dernière afin d'assister au programme de courses sous harnais présenté au cours de l'Exposition de Toronto.

Parmi ces sportsmen l'on remarquait, MM. Gaspard Crépin, Eudore Pilon et René Messier, qui revenaient tous trois dimanche dernier tandis que MM. Gustave Brault et Jos. Ste-Marie, qui étaient partis depuis vendredi dernier, ne revenaient que mardi soir.

D'après ces sportsmen, les chevaux de la province de Québec ont fait honneur à leurs propriétaires.

heures et les billets seront mis en vente dès la fin de semaine afin de faciliter la tâche tant des directeurs des Braves que des spectateurs.

Le jeu de quilles est un excellent exercice physique

Salaberry Bowling

La salle la mieux aménagée et l'endroit préféré des amateurs de quilles.



SALON SPACIEUX POUR LES DAMES

Bienvenue à tous

237a, rue Victoria

Propriétaire

Valleyfield, Tél. 830-R J.-ALBERT GARIEPY



LA CITE DE SALABERRY-DE-VALLEYFIELD requiert présentement les services de constables-pompiers. Toute application devra être faite au poste no 1, et l'applicant devra répondre aux conditions suivantes:

1—Mesurer 5 pieds 9 pouces, pieds nus.

2—Avoir terminé sa 6ème année scolaire.

3—Parler un peu l'anglais.

Inutile de se présenter à moins de posséder les qualifications ci-haut énumérées.



REPARATIONS DE MOTEURS ELECTRIQUES

J. - H. SAUVE & FILS

Téléphone 1474-W

238, rue St-Laurent

Valleyfield, P.Q.

(30-4-47)

NE PRENEZ AUCUN RISQUE, INSTALLEZ UN BRULEUR A L'HUILE

CHATEAU

POUR LE POELE

Le brûleur à l'huile CHATEAU vous évitera des ennuis en donnant plus de chaleur à votre foyer ainsi qu'au fourneau et à l'eau chaude.

POUR LA FOURNAISE

Le brûleur à l'huile CHATEAU comprend deux contrôles ainsi que deux mâches. Vous pouvez chauffer les deux en même temps ou l'une ou l'autre séparément. Très économique.

Aussi système automatique pour les caves

Le seul vendeur en détail dans Valleyfield et agent en gros pour les comtés de Châteauguay, Beauharnois, Huntingdon.

RAOUL GUIMONT

395, Blvd. du Havre Tél. 536 Valleyfield, P.Q.

(30-11-47)

Maisonneuve défait la Salle Caron

Dimanche, le 3 novembre au cours d'une joute régulière de la Ligue Montréal et District alors que le club Maisonneuve de Montréal rendait visite au club de la Salle Caron, les visiteurs remportèrent la victoire en roulant 2624 tandis que celui de la Salle Caron ne roula que 2398.

Provençal du Maisonneuve roula le plus haut simple avec 215 et Geo. Primeau de la Salle Caron roula le plus haut triple soit 572.

Voici le résultat de cette joute:

BEAUHARNOIS			
H. Mallette	152	142	168
L. Denault	114	159	157
J. Bourgie	146	173	131
G. Primeau	188	184	202
M. Lefebvre	170	168	146
			2398
MAISONNEUVE			
Deegan	157	151	142
Rioux	129	238	166
Provençal	188	148	215
C. Crête	173	192	193
R. Saneville	169	164	199
			532
			2624

Cédule de la ligue de Bowling

Pour la saison 1946-47

Voici la liste officielle des différentes équipes de Bowling qui auront à se disputer la victoire au cours de la saison 1946-47:

Nov. 16—Cigar 7-2-4 vs. Salaberry; Maisonneuve vs. Chev. de Col.; Café Château vs. Au Coc d'Or; Beauharnois vs. Atomic Ball.

No. 23—Maisonneuve vs. Salaberry; Au Coc d'Or vs. Chev. de Col.; Café Château vs. Atomic Ball; Beauharnois vs. Cigar 7-2-4.

Nov. 30—Salaberry vs Au Coc d'Or; Chev. de Col. vs. Atomic Ball; Cigar 7-2-4 vs. Café Château; Maisonneuve vs. Beauharnois.

Déc. 7—Atomic Ball vs. Salaberry; Cigar 7-2-4 vs. Chev. de Col.; Café Château vs. Maisonneuve; Beauharnois vs Au Coc d'Or.

Jan. 11—Salaberry vs. Café Château; Chev. de Col. vs. Beauharnois; Maisonneuve vs. Au Coc d'Or; Atomic Ball vs. Cigar 7-2-4.

Jan 18—Beauharnois vs Salaberry; Café Château vs. Chev. de Col.; Cigar 7-2-4 vs. Maisonneuve; Au Coc d'Or vs. Atomic Ball.

Jan. 25—Salaberry vs. Chev. de Col.; Café Château vs. Beau-

A VICTORIAVILLE



RAYMOND LEDUC, de Valleyfield, autrefois avec les Braves de Valleyfield, joue cette année avec la Victoriaville de la Ligue Provinciale. Leduc jouait il y a deux ans pour le Pasadena, de la Côte du Pacifique.

harnois; Maisonneuve vs. Atomic Ball; Au Coc d'Or vs. Cigar 7-2-4. Fév. 1—Café Château vs. Salaberry; Beauharnois vs. Chev. de Col.; Au Coc d'Or vs. Maisonneuve; Cigar 7-2-4 vs. Atomic Ball. Fév. 8—Salaberry vs. Beauharnois; Chev. de Col. vs. Café Château; Maisonneuve vs. Cigar 7-2-4; Atomic Ball vs. Au Coc d'Or. Fév. 15—Chev. de Col. vs. Salaberry; Beauharnois vs. Café Château; Atomic Ball vs. Maisonneuve; Cigar 7-2-4 vs. Au Coc d'Or. Fév. 22—Salaberry vs. Cigar 7-2-4; Chev. de Col. vs. Maisonneuve; Au Coc d'Or vs. Café Château; Atomic Ball vs. Beauharnois. Salaberry, Valleyfield, Qué.; Chevaliers de Colomb, Valley-

Statistiques du bowling au 5 novembre 1946

Position des équipes

P.	Total	Moy.	Pts.	N. Leduc	7	687	98.1
Production	15	8698	115.9	43	H. Savard	12	1162
Maintenance	15	8219	109.6	35	P. Vinet	2	191
Office	15	8013	106.8	33	G. Doucet	6	575
Staff Plant	15	7815	104.2	30	A. R. Turnbull	7	663
Police	15	7260	96.8	27	R. Neault	6	556
Quarry	15	6845	91.2	22	M. Thibert	5	461
BIG TEN							
P.	Ttl.	Moy.					
P. Marchand	15	2043	136.2	O. Lussier	15	1387	92.5
R. Myre	9	1171	130.1	A. Auger	6	532	88.7
C. Deschambeault	15	1884	125.6	H. Montpetit	12	995	82.9
R. L. Demers	15	1864	124.3	A. Grise	9	731	81.2
G. Bayard	15	1822	121.5	L. Huot	6	479	79.8
A. Caron	15	1796	119.7	A. Proulx	3	220	73.3
Y. Montpetit	7	812	116.0	A. Monniere	6	415	69.1
J. L. Bertrand	6	702	117.0	L. Lussier	9	580	64.4
L. Banville	15	1714	114.3				
M. Dugas	11	1238	112.5				
E. Carriere	15	1683	112.2				
L. Geoffrion	15	1682	112.1				
R. David	15	1668	111.2				
D. Warren	12	1329	110.7				
E. Sullivan	12	1314	109.5				
M. Hebert	13	1406	108.1				
A. Milo	9	978	108.7				
P. Daigneault	12	1295	107.9				
R. Bonhomme	12	1291	107.6				
A. Bouchard	8	859	107.4				
P. Simard	12	1284	107.0				
G. Primeau	15	1539	102.6				
H. Trudel	9	915	101.7				
C. E. Simard	12	1198	99.8				
L. Tremblay	3	299	99.7				
G. Tremblay	12	1180	98.3				

Soyez satisfaits



CHARLIE ROSEN

DERNIERE CHANCE:

Voici votre dernière chance d'acheter votre Habit-Fait-Sur-Mesures et la recevoir pour NOEL. Nos fournisseurs nous avertissent qu'à cause de la grande rareté du matériel et main d'oeuvre nous ne pouvons promettre la livraison d'Habit-Faits-Sur-Mesures si les commandes ne sont pas entre nos mains avant le 23 NOVEMBRE PROCHAIN. Dans votre propre intérêt donnez nous votre commande dès CETTE FIN DE SEMAINE-CI et ainsi vous éviter des ennuis.

Venez voir notre sélection

variée de tissus importés dans les lainages. Réservez votre marchandise dès aujourd'hui chez

CHARLIE ROSEN

40, St-Laurent Tél. 607 VALLEYFIELD, P.Q.

(Notre magasin est fermé le mercredi après-midi)

POUR VOS REPARATIONS VOYEZ:

J. - P. AUDETTE

Service de réparations

de tous genres dans 24 heures par un expert.

GRATIS

Nettoyage des bijoux tels que chapelets, pendentifs Boucles d'oreilles, etc.

OUVRAGE GARANTI

On évalue l'ouvrage gratuitement

81B, GRANDE ILE

TELEPHONE 1559-W (14-21-28-5-12-C)

4 Générations

de femmes nerveuses ont su faire disparaître facilement la FAIBLESSE

1875

1900

1925

1945

IRRÉGULARITÉ, NERVOUSITÉ, FAIBLESSE, PÂLEUR, MANQUE D'APPÉTIT

TROUBLES FÉMININS, SYMPTÔMES OU CONSÉQUENCES DE L'ANÉMIE

TONIFIEZ-VOUS EN PRENANT LES BONNES

PILULES ROUGES

POUR LES FEMMES PAL'S ET FAIBLES

CIE CHIMIQUE FRANCO AMERICAINE LTEE, 1366, RUE ST-DENIS MONTREAL 18

Réparations de tous genres

Réparations de tous genres dans vêtements pour dames et enfants.

SPECIALITE: Cuffs pour pantalons et bords de robes.

PRIX MODERES.

S'adresser à:

49, rue St-Laurent Valleyfield Tél. 1531-W (7-14-21-28-C)

P. J. Brodeur

Optométriste diplômé.

201, Victoria

Téléphone 111

VALLEYFIELD, P.Q.

Les services des Ménestrels réservés pour deux récitals

Les Ménestrels de Valleyfield, dont la réputation n'est plus à faire, auront à donner deux récitals en trois jours au début du mois de décembre prochain.

Le premier de cette série de récitals se donnera à St-Timothée le 7 décembre tandis que le mardi suivant, le 10, ils donneront une représentation à Ormstown, au profit des oeuvres paroissiales.

Les répétitions en vue de ces deux concerts vont bon train et mercredi soir dernier, les Ménestrels se réunissaient au sous-sol de la Cathédrale où sous la direc-

tion du directeur musical de cette troupe, ils repassaient les pièces qui seront exécutées au cours des deux concerts qui seront donnés à St-Timothée et Ormstown.

La population de Valleyfield ne perd rien pour attendre car cette troupe est à monter une revue tout à fait sensationnelle pour son grand concert annuel qui aura probablement lieu dans la salle des Chevaliers de Colomb.

Une journée agricole bien réussie

M. L. Crevier de Ste-Martine parle de l'élevage de la dinde

Lundi dernier, plusieurs centaines de cultivateurs ont participé à la journée agricole qui a eu lieu dans les vastes locaux de la Coopérative avicole de St-Damase.

M. L. Crevier, professeur à l'école agricole de Ste-Martine a surtout parlé de l'élevage de la dinde et des difficultés et avantages qu'il présente. Il a donné de sages conseils aux producteurs.

Le personnel de la Coopérative, sous la direction de M. Vincent, put voir tout le procédé de la préparation de la marchandise et des oeufs expédiés sur le marché. Dès janvier prochain, la Coopérative de St-Damase commencera la mise en conserve de la viande de volaille.

Avis d'assemblée

La Société d'agriculture du comté de Beauharnois tiendra sa réunion générale annuelle à la salle paroissiale de

Saint-Louis-de-Gonzague,

MERCREDI, LE 27 NOVEMBRE 1946

à 2 heures de l'après-midi

BUT DE L'ASSEMBLEE

Rapport financier de l'année terminée le 31 octobre dernier; élection du bureau de direction pour l'année 1947; (deux directeurs pour chacune des paroisses du comté); engagement d'un nouveau secrétaire-trésorier; adoption du programme de 1947, comprenant date de l'exposition, primes à accorder, etc.

Toutes les personnes intéressées à l'agriculture du comté sont cordialement invitées à assister à cette réunion.

Dr J.-Rodrigue Laberge, M.V., Président
Sauveur Gosselin, Sec.-Trés.

Huntingdon débutera contre la Garde Dollard à l'aréna de Valleyfield dimanche

Deux joutes au programme — Beauharnois et Bellerive en viendront aux prises dans la deuxième joute — Les amateurs attendus en grand nombre

Dimanche prochain, tous les amateurs de hockey de Valleyfield et la région devraient se rendre en grand nombre à l'aréna de Valleyfield où ils assisteront à un intéressant programme double présenté par la Ligue Intermédiaire de Valleyfield et du district.

Dans la première joute au programme, le Huntingdon rencontrera la Garde Dollard. Cette joute devrait présenter un très grand intérêt. C'est la première fois que Huntingdon joue cette saison et plusieurs amateurs sont d'avis que Charlie Falle possède cette année une très puissante équipe. Celle-ci est formée des anciens joueurs de l'an dernier ainsi que des meilleurs joueurs du club d'Ormslow qui ne figure pas dans cette ligue cette année.

Le Huntingdon voudra sans doute commencer la saison par une victoire afin de montrer aux autres équipes qu'il aura son mot à dire dans la course au championnat. D'un autre côté, les joueurs de la Garde Dollard sont bien décidés de faire baisser pavillon aux joueurs d'Huntingdon dimanche pour mettre fin à leur série de défaite. En effet cette équipe a subi plusieurs défaites depuis le début de la saison et ses joueurs sont bien déterminés à mettre fin à cet état de chose. Cette joute devrait présenter du beau jeu.

La deuxième joute au programme mettra aux prises le Beauharnois et le Bellerive. Ces deux équipes ont remporté chacune une victoire dimanche dernier et les amateurs peuvent s'attendre à assister à une joute fort contestée. Beauharnois a montré dimanche dernier qu'il possède de très rapides avants tout en ayant de solides défenses. En plus il a un fameux gardien de buts qui n'a cessé de se mettre en évidence au cours de la joute avec le Rest, Ménard. Les joueurs de Gagnier et Trudeau ont fait de beaux débuts en remportant une belle victoire.

Cependant le Beauharnois devra faire attention à son jeu. Le Bellerive lui fera sans aucun doute une très dure lutte. Depuis que Lafontaine a Ménard dans ses filets, son équipe s'est beaucoup renforcé et les joueurs l'ont démontré dimanche dernier en battant le Valleyfield Interm. son pire rival au compte de 5 à 1. Ménard fut sensationnel dans ses buts et les avants du Bellerive ont joué avec plus de confiance. Dimanche prochain on devrait assister à un très beau duel entre les gardiens de buts de ces deux équipes.

Que les amateurs de hockey se rendent donc en grand nombre à l'aréna dimanche après-midi prochain pour voir évoluer les joueurs de ces quatre équipes.

COURTE BIOGRAPHIE



MARCEL BESSETTE
Le joueur d'avant Marcel Besette est peut-être celui qui a fait couler le plus d'encre depuis quelques mois. En effet, ce n'est que samedi dernier qu'il fut réinstallé amateur par suite de l'approbation de la Ligue Nationale, la Ligue Américaine, la Q.A.H.A. (elle a le nez partout) et le Pittsburg, où Marcel évoluait depuis deux ans.

Né à Montréal le 7 mars 1919, Marcel demeura presque toujours dans la métropole. Il évolua dans les ligues juniors de Montréal où il se créa une réputation des plus enviées. Aussi on le vit jouer pour le St-François, le Rosemont et à l'âge de 15 ans il s'alignait dans la ligue junior du Forum avec le Lafontaine. Il termina cette première saison en tête des compteurs de la Ligue, avec 24 points en 10 parties, soit 8 points de plus que son plus proche adversaire, Jerry Hefferman.

A l'âge de 16½ ans il accepta les offres du Victoria pour jouer dans la Ligue Senior du Forum. Dans la partie d'ouverture contre Ottawa, il compta les dix seuls points de son équipe pour infliger un blanchissage aux Sénateurs. Après deux saisons avec Victoria il fut automatiquement transféré au Verdun lorsque Victoria se retira du circuit.

La guerre arrêta temporairement la brillante carrière de hockeyiste de l'ami Marcel Besette. Aussi s'enrôla-t-il dans le Corps d'Aviation Royal Canadien où il servit la gouvernement canadien pendant plus de trois ans. Au cours de cette période il joua pour des équipes du C.A.R.C. avec succès.

Avant d'obtenir son licenciement du Corps d'Aviation, Marcel vint à Valleyfield où il évolua pour les locaux jusqu'à ce qu'il retourne au Pittsburg. A cette date Valleyfield jouait dans la Ligue Provinciale.

Marcel habite Valleyfield depuis les débuts de cette année. Il est à l'emploi de son instructeur, Lucien Leduc, à titre de vendeur. Pour savoir et connaître ses capacités dans ce domaine, il suffit de lui rendre visite au magasin Lucien Leduc.

Marié depuis six ans à Mlle Jacqueline Théorêt, autrefois de St-Timothée, Marcel est l'orgueilleux papa de trois jolis enfants (comme la mère): Louise, 4 ans, Francine, 3 ans, et Norman, 15 mois. Marcel a élu domicile à Bellerive où, dans le plus grand secret possible, il (?) prépare la stratégie du Bellerive de Georges Lafontaine, ce qui permet à cette dernière équipe de battre le Valleyfield Intermédiaire de Léon Laberge et René Lacroix, ce dernier vendeur aussi au magasin Lucien Leduc.

Besette est un ailier gauche qui peut évoluer avec autant de facilités au centre. Il pèse 168 livres, mesure 5' 9".

Son ambition immédiate: bien réussir dans la Ligue Senior et demeurer à Valleyfield le reste de ses jours.

Beauharnois et Bellerive ...!

(Suite à la page 11)

apparition dans les filets du Bellerive fut sensationnel en faisant plusieurs arrêts très difficiles. En plus les joueurs du Bellerive semblaient avoir beaucoup plus d'ensemble que les joutes précédentes.

Le seul point du Valleyfield Interm. fut compté dès le début de la joute par Léo Durocher sur des passes de Bougie et Gagnon. Benoit égalisait le score dans la première période en réussissant à déjouer Bougie après 6.45 minutes de jeu. Pour ce point il fut assisté de Dion et Howard.

Dans la deuxième période Dion augmentait l'avance de son club d'un point après un très bel effort individuel. Ce fut le seul point de la période malgré le magnifique effort des joueurs des deux équipes. Ménard fit de nombreux arrêts très difficiles et voila quelques points certains aux joueurs de Lacroix.

Dans l'engagement final ces derniers essayèrent d'organiser un ralliement pour dépasser leurs adversaires, mais ils furent incapables de déjouer Ménard. Howard et Bougie réussirent à compter dans cette période pour porter le score du Bellerive à 4. Par cette victoire, le Bellerive se rapproche de la première position occupée par le Valleyfield Interm.

SOMMAIRE

Première partie
Beauharnois 5 Rest. Ménard 2

1ère période

1 Beauharnois: J. Marchand... (Leboeuf) 0.25
2 Beauharnois: Brown 3.55
3 Rest. Ménard: Bonnier, (Latour, Lecompte) 9.40
4 Beauharnois: Byette, (Marchand) 14.50
Punitions: Hawkhurst, Cartier, Lecompte.

2ième période

Aucun point. Punitions: Byette, Proulx et Leboeuf.

3ième période

5 Rest. Ménard: Hatch, (Hawkhurst) 4.05
6 Beauharnois: Boyer, (Leboeuf, Marchand) 10.34

Punitions: Gendron, Warren.
Alignement:

Beauharnois: C. E. Roussel, R. Brault, S. Blumer, J. G. Leboeuf, E. Boyer, J. J. Marchand, D. Warren, F. Cartier, P. Brown, J. L. Marchand, H. DeLaplante, M. J. Marchand, P. Primeau, J. C. Byette, L. Gagnier.

Rest. Ménard: R. Lecuyer, Smith, R. Mercier, Joannette, Lecompte, Latour, Gendron Hanna, Hawkhurst, Bonnier, Proulx, Hatch.

Deuxième partie

Valleyfield Interm. 1 Bellerive 4

1ère période

1 Valleyfield Interm.: Durocher Léo, (Bougie, Gagnon) 1.40
2 Bellerive: Benoit, (Dion, Howard) 6.45
Punition: Plante.

2ième période

3 Bellerive: Dion 3.55
Aucune punition.

3ième période

4 Bellerive: Howard (Leboeuf, Leduc) 7.20
5 Bellerive: Bougie 11.35
Aucune punition.

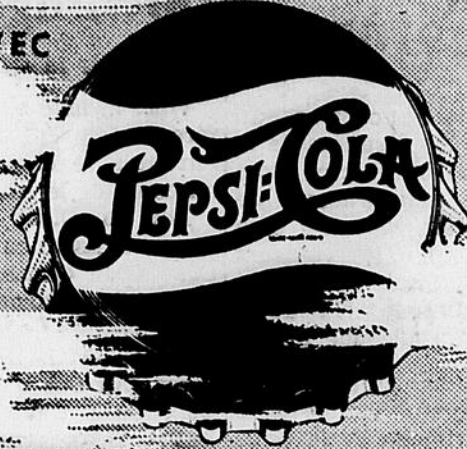
Alignement:

Bellerive: Ménard, Rousse, Leduc, Benoit, Dion, Bisailon, Leboeuf, Leduc, Bougie, Daoust, Brunet, Howard.

Valleyfield Interm.: Bougie René, Cadieux, Leduc, Godbour, Tessier, Amyot, Glaude, Durocher Léo, Bougie Roma, Dion, Durocher Ray, Stewart, Gagnon.

ÉGAYEZ VOTRE JOURNÉE

AVEC



IL N'Y A PAS DE MEILLEUR BREUVAGE GAZEUX
"Pepsi-Cola" est la marque enregistrée au Canada de Pepsi-Cola Company of Canada, Limited

VISITEZ LA

BIJOUTERIE

T. A. Laniel, Enrg.

M. J. Félix Laniel, prop.

En vente: les montres

LORIE - MERCURY - ELGIN - ROAMER
12, Nicholson, VALLEYFIELD. Tels.—BIJ.: 243 Rés.: 884-J

EXAMEN DE LA VUE.
Ajustement et réparations de verres.

T. A. LANIEL

Optométriste diplômé — Spécialiste en examen de la vue
Bureau de Consultation.
12, RUE NICHOLSON, VALLEYFIELD. Tél. 243

MELOCHE et PERRON
AVOCATS

31, rue du Marché Téléphone 691
VALLEYFIELD, P.Q.

Georges A. Meloche, Tél. rés. 1280
Maurice Perron Tél. rés. 1180-M-11
(30-7-47)

EXAMEN DE LA VUE

ERIC LEDUC

BACHELIER en OPTOMETRIE
Université de Montréal

HEURES DE BUREAU { 9 hrs à 12.00 a.m.
2 hrs à 6.00 p.m.

MARDI et VENDREDI SOIRS

71, Ave. Grande-Ile Téléphone 881
VALLEYFIELD, QUE.

Pour tous genres de brûleurs à l'huile
consultez, sans tarder,

Léo Poirier

Agent distributeur des brûleurs

V - M - P

ATELIERS MODERNES
Réparage, nettoyage, installation.

Réparation générale: Moulins à coudre moulins à laver, poêles électriques, grille-pain, etc.

521, Dufferin

TEL: 1151-W-4

VALLEYFIELD, P.Q.

SACS DE THÉ "SALADA"

Si pratiques

Cinq jeunes gens de Pointe Saint-Charles arrêtés

Un contingent de policiers provinciaux a appréhendé, samedi soir dernier, cinq fiers-à-bras de la Pointe Saint-Charles en train de perpétrer effrontément des vols et de se porter à divers excès, en l'hôtel Châteauguay Inn.

Les détenus ont subséquemment été écroués et devaient comparaître tard ce matin devant la Cour de Valleyfield.

D'après le directeur adjoint H. Beauregard, de la Sûreté provinciale, le propriétaire de l'hôtel, M. Laurent Mainville, a vu l'un des suspects en train de cambrioler dans son auto.

Il lui a ordonné de sortir du véhicule et de ne pas pousser plus loin son forfait. "Mêle-toi de tes affaires et laisse-nous en paix", a été la seule réponse qu'il a reçue.

Comme c'était la seconde fois qu'il était victime d'un vol de ce genre en une dizaine de jours, M. Mainville, indigné, a promptement alerté le chef Laurent Lussier, de Châteauguay, ainsi que l'agent Sidney Anderson de Valleyfield, de la circulation provinciale.

Il leur a indiqué, assis dans la salle de danse, celui qu'il soupçonnait du vol. Les policiers se sont approchés de lui pour l'interroger. L'interpellé a refusé de répondre. Cinq ou six de ses amis se sont approchés du groupe et ont menacé de faire un mauvais parti aux agents.

La bagarre

Les policiers ont alors signifié au suspect de les suivre dans une pièce de l'arrière et ont voulu recommen-

présenter les mains, a appliqué plusieurs solides coups de poing aux deux policiers, blessant le chef Lussier à la figure.

Le chef a répliqué en assénant trois coups de garcette sur le crâne de l'assillant. A ce moment, une dizaine de compagnons du belliqueux détenu ont fait irruption dans la pièce et un combat royal a commencé; des dégâts pour plusieurs centaines de dollars ont été causés à l'hôtel.

Les policiers ont réussi à se dégager et à alerter les quartiers généraux de la Sûreté provinciale, qui ont immédiatement dépêché sur les lieux les agents G. Archambault, A. Thibault, L. Monette, D. Gauthier, M. Paré, O. Comet et M. Baribeau.

Chemin faisant, les policiers ont fait stopper l'autobus revenant de l'hôtel vers Montréal et transportant apparemment les auteurs de la bagarre. Dans le véhicule, ils ont retrouvé les couvertures de laine et gants volés dans l'auto de M. Mainville et appréhendé le groupe des émeutiers.

Le présumé voleur, au lieu de

- CONSULTATIONS
- COMPTABILITE
- IMPOT SUR LE REVENU
- TENUE DE LIVRES
- IMMEUBLES

ROBERT SAUVÉ B.A.

Etudes Commerciales Supérieures

TEL. 706

57, rue Nicholson
VALLEYFIELD, P.Q.

Pour ceux qui attendent impatiemment leurs autos ou camions neufs . . . voici les

DERNIÈRES NOUVELLES AU SUJET DES LIVRAISONS DE LA GENERAL MOTORS

Tout le monde, de l'usine au marchand, fait tout en son pouvoir pour accélérer les livraisons

Par suite de la pénurie continue et inévitable de divers matériaux, la production d'autos et de camions neufs n'a pas répondu à notre attente. Conséquemment, les expéditions d'autos et de camions neufs aux marchands sont encore bien inférieures à ce que nous avions espéré atteindre, nous et l'usine, à l'heure qu'il est.

Nous savons que la General Motors fait tout ce qu'elle peut pour augmenter sa production, afin de nous expédier des quantités plus considérables d'autos et de camions, à nous comme à tous ses autres marchands dans tout le Canada . . . et nous savons également que nous pouvons compter sur notre juste part de la production courante et future.

Vous pouvez être certains de ceci: Nous continuerons de livrer à nos clients des autos et des camions General Motors au fur et à mesure que nous en recevrons; nous som-

mes aussi peinés que vous des délais; nous vous remercions de votre bonne indulgence; et nous vous promettons une nouvelle expérience merveilleuse quand vous prendrez possession de votre nouvelle automobile ou de votre nouveau camion General Motors.

Maintenez en état de service l'auto ou le camion que vous avez actuellement

Dans l'intervalle, nous serait-il permis de vous suggérer de nous conduire votre véhicule dès maintenant pour le mettre au point, puis à intervalles réguliers dans la suite. Laissez-nous vous aider à le maintenir en bon état de fonctionnement — à maintenir son rendement, son apparence et sa valeur de revente — jusqu'au jour où vous pourrez prendre livraison de votre auto ou camion General Motors neuf.



Chevrolet * Oldsmobile * Pontiac * Buick
Camions Chevrolet et GMC

Garage Z. Perron
24, rue du Marché

Ludovic Montpetit Enrg.
63, rue Champlain
VALLEYFIELD, P.Q.

LE RENDEZ-VOUS
DES CANADIENS

Hillview Inn

PAUL DESGROSEILLIERS,
prop.

MALONE - NEW-YORK
Maison essentiellement
franco-américaine

Repas - liqueurs - danse
Argent canadien au pair
OUVERT TOUTE L'ANNEE
(15-10-47)

BLOCS de
CIMENT

manufacturés par
URBAIN SAUVÉ

231a, Dufferin Tél. 1157-J-1
VALLEYFIELD, P.Q.

— Aussi —

Cheminées - Tuyaux
de 6" — Trottoirs

Livraison immédiate

Pour plus de détails écrites
ou téléphonez à l'agent

Gabriel Langevin

25, du Marché Tél. 324
VALLEYFIELD, P.Q.



LA GAZETTE DE VALLEYFIELD

VOUS ECONOMISEZ EN VISITANT CHAQUE SEMAINE NOTRE RAYON D'ÉPICERIES ET VIANDES AU SOUS-SOL



TEL. 318 VALLEYFIELD

Au VICTORIA
P. CHARETTE et G. GENDRON, props.
Le restaurant idéal pour un bon repas à toute heure du jour et de la nuit.
BAR-B-Q
BIERES et VINS
Cigares - Journaux - Liqueurs
175, RUE VICTORIA VALLEYFIELD, P.Q.



LANIEL & FILS, Enrg.
Horlogers-bijoutiers
23b, rue St-Laurent, Valleyfield
MONTRES "GRUEN"
QUALITE ET PRECISION

Page 16

LA GAZETTE DE VALLEYFIELD

Jeudi, le 21 novembre, 1946

ENFANT BRULE VIF A BEAUHARNOIS

M. Roland Pomerleau est élu président général de la Société St-Jean-Baptiste

Congrès régional tenu au sous-sol de l'église Notre-Dame de Bellerive — Les élections des directeurs — Plusieurs questions importantes sont discutées — Fête de l'Indépendance le 8 décembre

Le grand congrès régional de la Société Saint Jean Baptiste s'est tenu au sous-sol de l'église Notre-Dame de Bellerive dimanche dernier, le 17 novembre 1946. Un grand nombre de membres venant de toutes les sections assista à ces assemblées où plusieurs questions importantes furent discutées.

Après le rapport des activités de l'année 1945-46 par Me Albert Leblanc, président général sortant de charge, et le rapport du trésorier, l'on procéda aux élections. Le nouveau conseil se forme comme suit: Président général, M. Roland Pomerleau; 1er vice-président, M. Gaston Girard; 2ième vice-prési-

dent, M. Edouard André; secrétaire général, M. Raymond Gendron; trésorier, M. Fabio Leduc; Comm. Ordonateur, M. Roméo Lalonde; 1er directeur, M. Guérin, de St-Louis de Gonzague; 2ième directeur, M. Charlemagne Cardinal; 3ième directeur, M. Lucien Carrignan, de Ste-Martine; 4ième directeur, M. Dollard Pilon; 5ième directeur, M. P. E. Daignault.

Au cours de cette réunion on elabora le programme de la prochaine année. On proposa de voir à la fondation de nouvelles sections et on projeta aussi l'étude d'un prêt d'honneur en vue de venir en aide à l'éducation. Des suggestions très intéressantes furent faites à ce sujet telles que souscription annuelle, campagne de publicité et installation de petites boîtes dans les endroits publics afin d'avoir la collaboration de tous.

On aborda aussi la question de l'instruction militaire dans les écoles sous forme de culture physique. Cette question sera étudiée par le Conseil Central et les sections.

Les Jeunes Laurentiens furent reconnus comme section cadette de la Société St-Jean Baptiste.

A cette assemblée on décida aussi

MM. Jean Mallette et Ernest Murphy font un bel acte

Beauharnois (DNC) — Lundi dernier vers 9 heures a.m. un terrible incendie a éclaté au No 78, rue Hannah à la demeure de M. Maurice Drolet de Beauharnois, chauffeur d'autobus.

Mme Drolet et ses trois enfants sommeillaient encore lorsque le petit Paul s'éveilla et courut prévenir sa mère que le feu était dans la maison, elle s'accapara de son enfant et sortit en toute hâte au dehors pour prévenir les voisins, mais dans son énévement elle verrouilla la porte. Les premiers à arriver sur les lieux furent MM. Jean Mallette et Ernest Murphy qui durent enfoncer la porte afin de tenter de sauver les deux autres qui étaient mobilisés à l'intérieur. En pénétrant dans la maison plusieurs appartements étaient déjà la proie des flammes. M. Jean Mallette réussit à localiser un des enfants qu'il sauva mais non sans s'infliger des brûlures légères au cuivre chevelu et aux sourcils; il fut toutefois impossible de sauver le petit Jacques de 3 ans. Mme Joseph Lefebvre

qui logeait au deuxième avec tout son sang froid sauva ses 4 enfants.

Tout ce qui s'est passé plus haut mentionné ne fut une question de quelques minutes et entretemps les pompiers arrivèrent sur les lieux mais les flammes étaient déjà maître de la situation, tout l'extérieur n'était que feu.

Plus tard le chef de pompiers Robert réussit à localiser la pauvre victime inutile de vous décrire ici le spectacle poignant lorsque sortit ce pauvre petit cadavre tout calciné. Le cadavre fut transporté à la morgue pour enquête.

Les flammes causèrent aussi pour près de \$500.00 à la propriété de M. Joseph Houle sise à quelques pieds du côté est, tant qu'à la propriété appartenant à M. Art. Primeau ce fut une perte totale.

La population de Beauharnois mérite des félicitations pour son concours apporté aux pompiers et aussi pour sa grande générosité à porter secours aux familles si cruellement éprouvées en leur donnant les vêtements nécessaires et autres.

Une mention toute spéciale s'adresse à MM. Jean Mallette et Ernest Murphy, pour leur grande bravoure, ces deux jeunes hommes méritent d'être loués, parce que c'est au risque de leur vie qu'ils se sont lancés dans les flammes pour secourir les pauvres captifs.

Un autre beau geste qu'il ne faut pas passer sous silence fut celui de La Croix-Rouge de Beauharnois. La Croix-Rouge s'occupa de recueillir les vêtements

Souscripteurs au feu de la St-Jean en juin

Le 24 juin dernier, à l'occasion de la fête de la St-Jean Baptiste, de Valleyfield fit appel à la générosité des marchands de la Cité afin d'aider à défrayer les dépenses du feu de la St-Jean qui eut lieu au Parc Sauvé.

Les membres remercient les généreux donateurs dont les noms suivent:

Restaurateurs: M. Albert Asselin, M. C. H. Turcot, M. W. Ménard, Mme A. Gougeon, M. Ubald St-Onge, Restaurant André, Restaurant Cosy Parlor, Restaurant Chénou, M. Willie Lecuyer, M. U. Lafontaine, M. Emile Lasalle, Mlle Lucille Benoit, M. Roland Etu, M. Oscar Guérin, M. Téléphore Rochefort, Chez Gaby, M. Ernest Dion, M. E. Bourcier, M. Alfred Barrette, M. Lauredan Bougie, M. J. A. Garipey, du Salaberry Bowling, M. Donat Samson.

Epicier et bouchers: M. Jean Léger, Leduc & Pilon, Latour & Frère, M. Eugène Daignault, M. Wilfrid Daignault, M. Roméo Loisel, M. Alcédor Bélanger, M. Oscar French, M. J. O. Lefebvre, M. Roma Chatigny, Primeau & Frère, François Laframboise, M. R. Lepage.

Cordonniers: M. Jos. St-Germain, M. Denis Bernard, M. Eugène Vallée, M. Robert Bernard, M. Israel Hanley.

nécessaires afin de venir en aide à cette famille si cruellement éprouvée.

Meilleurs remerciements à tous ces gens, de bonne volonté.

Améliorations aux écoles de St-Timothée

Le secrétaire de la province l'hon. Omer Côté, faisait parvenir la lettre suivante au secrétaire de la Commission Scolaire de St-Timothée ces jours derniers.

SECRETARIAT DE LA PROVINCE DE QUEBEC

Québec, le 14 nov. 1946

M. J. Léo Montpetit,
Secrétaire-trésorier,
Commission Scolaire,
Saint-Timothée,
Comté de Beauharnois.
Cher monsieur,

J'ai l'honneur de vous informer que, grâce aux représentations de monsieur Delpha Sauvé, ex-candidat de l'Union Nationale, j'ai accordé à votre commission scolaire un octroi de \$530.42, représentant 33 1/3% du coût de certaines améliorations urgentes dans les écoles nos 3, 4, 5, 6 et 7.

Veillez agréer, cher monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

(signé) OMER COTE.

Décès à Huntingdon de la soeur de feu l'hon. James A. Robb

Mlle Janet-Allan Robb, soeur de feu l'hon. J.-A. Robb, ancien ministre des finances, vient de mourir à l'âge de 83 ans. Elle laisse sa soeur, Mlle Christina Robb, et deux neveux. Ses funérailles eurent lieu mercredi à Huntingdon.

Laitue Pommée
15c

FEVES CHINOISES
(Chop Suey)
2 lb₂ pour 25c

Pamplemousses
No 96
3 pour 25c

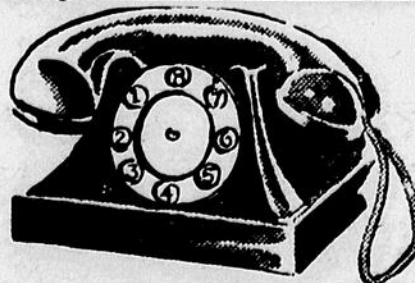
Tomates
Très belles
20c la lb.

SPÉCIAUX
VENDREDI ET SAMEDI

EMILE BEAUCHAMP

FRUITS ET LEGUMES
RESTAURANT
PATISSERIE FRANÇAISE

904



904

22a, rue Jacques-Cartier Valleyfield, P.Q.

Avec une commande d'une piastre et plus:
ORANGES "FLORIDE" No 250 — 1 douz. 25c

Oranges "Sunkist"
No 344
29c la doz.

Celeri
2 pieds pour 29c

Huitres Fraîches
Demiard
65c

Patates
NOUVEAU-BRUNSWICK
sac 75 lbs.
\$1.49